

Sainte-Ode

BULLETIN COMMUNAL

FÉVRIER/MARS 2024



Vœux communaux



Chantiers 2023



Semaine de l'arbre



Agenda et grands feux

INFOS

HORAIRES SERVICE POPULATION

Lundi	9h à 12h30
Mardi.....	9h à 12h30
Mercredi.....	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 13h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h30
Permanence chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h00	

HORAIRES AUTRES SERVICES

Lundi	9h à 12h30
Mardi.....	9h à 12h30
Mercredi.....	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Vendredi	9h à 12h30

NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute urgence communale, un membre du Collège à votre disposition 24/24 !

0474 68 68 68

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Offres d'emploi	04
Vœux communaux.....	05 > 07
Conseils communaux	08 > 13
Enseignement.....	14 > 16
Plaines de vacances	17
Pink Monday.....	17
Travaux.....	18
PCDR.....	19
Vente de matériel communal.....	19
Environnement.....	20 > 21
IDELUX.....	22 > 23
Noces.....	24
Service à la Loupe	24 > 25

SERVICES EXTÉRIEURS

ADL.....	26 > 29
Divers.....	30 > 31

VIE ASSOCIATIVE

Maison des Jeunes CRAB.....	32
Sport	32
OXFAM.....	33
Musique	33
REA.....	33
Contacts & coordonnées.....	34 > 35
Agenda	Arrière couverture





> Éditorial

Lorsque je me suis décidée à écrire cet éditto, j'ai tenté de faire le bilan de l'année écoulée. Et lorsque l'on fait ce bilan, Sainte-Ode a vécu une belle année 2023. De nombreuses activités pour une commune qui bouge tant sur le plan culturel qu'associatif. Des écoles dynamiques, des activités extrascolaires toujours plus variées pour la jeune génération. Un compte en boni, un budget responsable et tourné vers l'avenir. Un dossier PCDR qui a reçu un accueil positif et qui devrait nous permettre de réaliser de nombreux projets. Des travaux récemment terminés que nous serons heureux de vous inviter à découvrir prochainement. Des appels à projets validés et acceptés par le pouvoir subsidiant qui nous permettent l'optimisme.

Bref, notre commune se porte bien et nous en sommes très heureux. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin au dynamisme et à la bonne santé de notre belle commune.

En 2023, je vous avais souhaité de l'optimisme et de l'engagement et je pense que cette année ces deux souhaits peuvent bien entendu être totalement renouvelés.

En 2023, nous étions inquiets de ce conflit en Ukraine, qui se jouait à quelques kilomètres de nous... Et en 2024, nous sommes évidemment encore plus attristés d'assister à la flambée du conflit israélo-palestinien.

La paix est fragile et la tentation est parfois grande de sombrer dans le ressentiment et les règlements de compte, sur les réseaux sociaux ou ailleurs... Cette envie qu'ont certains d'opposer les uns et les autres plutôt que de chercher ce qui nous lie et nous unit en entamant une discussion franche.

Que cette année 2024 soit lumineuse et pleine de joie, mais pour cela, je me permets de NOUS souhaiter à tous de continuer à faire preuve d'écoute et de solidarité.

Cette écoute nous invite à respecter la parole des uns et des autres dans l'intérêt de notre commune.

Cette écoute nous permet de ne pas sombrer dans les conflits peu productifs à l'ensemble des citoyens.

Ce vivre ensemble qui nous est cher doit nous conduire également à faire preuve de solidarité, qui, je l'espère, vous permettra d'aller à la rencontre de vos voisins, amis et citoyens de notre commune.

Mais 2024 sera aussi celle d'élections d'une importance capitale pour notre pays. Pas moins de 5 scrutins. Des élections régionales, fédérales et européennes tout d'abord (juin) et communales et provinciales ensuite (octobre). Revivrons-nous une aussi longue période sans pouvoir former de gouvernement ? Un éventail de questions, de la plus optimiste à la plus pessimiste, se présente à nous au sujet de l'avenir de Notre Belgique.

Personnellement, ma crainte est une vague de vote blanc ou nul. Cette contestation parfois légitime qui conduit à donner sa voie au vainqueur.

Comment donner l'envie de faire perdurer cette nécessité de voter et de donner son avis pour le bien de notre pays, région..., Surtout pour ces jeunes de 16 ans qui vont voter pour la 1^{er} fois aux élections européennes. Quels arguments trouver pour les motiver à faire entendre leur point de vue souvent tourné vers l'avenir de notre planète ou de notre société ?

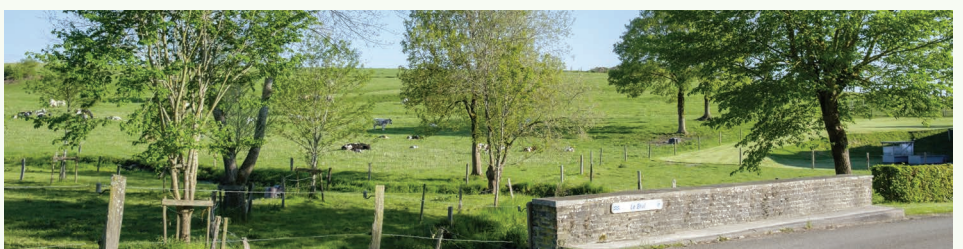
Pour ma part, lorsque mon fils de 16 ans m'a posé la question, je lui ai indiqué que le vote restait notre meilleure arme : il offre à chaque citoyen, quel que soit son statut social, une voix égale. C'est un moyen de garantir que chaque individu, peu importe sa situation, a le pouvoir de contribuer à la définition de l'avenir de notre société. C'est un devoir.

Alors en 2024 mon souhait est que nous restions solidaires et à l'écoute des uns et des autres afin de faire de notre commune un ensemble d'opinions diverses, de force productive, de positivité et d'engagement dans l'intérêt de tous mais surtout des générations futures.

Car comme le dit le proverbe, il faut un village pour élever un enfant.

Et pour encore de nombreuses générations, soyons ce village bienveillant tourné vers l'avenir. Bonne année 2024.

CATHERINE POOS
3^{ème} Echevine



VIE COMMUNALE

OFFRES D'EMPLOI

ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS 2024

Dans le cadre des plaines de vacances et des opérations Well'Camp et Été solidaire, la Commune recrute chaque année plusieurs étudiants.

Plaines de vacances

Tu aimes les enfants et tu as l'esprit créatif ? Animer les plaines de vacances pourrait te plaire ! La Commune organise chaque année 4 semaines de plaines pendant l'année scolaire et 3 semaines durant l'été.

Well'Camp

Tu as 18 ans ou plus, tu possèdes un véhicule personnel et de bonnes connaissances des mouvements de jeunesse ? Chaque été, plusieurs camps s'installent sur le territoire communal. Si tu souhaites participer à leur bonne intégration et au bon fonctionnement de ceux-ci, ce job est pour toi ! Tu peux trouver plus d'infos sur le site www.mouvementsdejeunesse.be



Été solidaire

L'été solidaire, c'est l'occasion d'être sensibilisé à la solidarité, tout en réalisant des travaux d'utilité publique et en rendant service à la population. Tu as une bonne condition physique ? Tu es dynamique et souhaite intégrer le service travaux pour quelques jours ? Envoie ton cv sans attendre.



Tu veux tenter ta chance de travailler pour la Commune ? Alors envoie ta candidature pour le 15 avril au plus tard via rh@sainte-ode.be • Catherine Chantraine • 061 21 04 49

ENGAGEMENT D'UN COORDINATEUR POLLEC



Ça y est !! Sainte-Ode a son coordinateur POLLEC ou plutôt sa coordinatrice POLLEC. Pauline BERG viendra rejoindre l'équipe communale le 1er mars 2024.

SA MISSION : Atteindre les objectifs de la convention des maires (réduction de 55% de l'émission des gaz à effet de serre d'ici 2030) ! La mise en place des projets destinés à réduire les consommations énergétiques, les actions de sensibilisation, les primes énergies... ce sera Pauline BERG.

Bienvenue à elle !

RECRUTEMENT EPN



La Commune de Sainte-Ode recherche un agent responsable du futur EPN (Espace Public Numérique).

La Commune de Sainte-Ode ouvrira prochainement un Espace Public Numérique en vue de permettre l'accès à tous au monde numérique et aux outils informatiques et ce, à la suite d'un subventionnement wallon récemment obtenu. Ce subventionnement permet l'engagement d'un agent à mi-temps pour la gestion de l'EPN.

La Ville de Saint-Hubert a également reçu ce subventionnement EPN et recherche également un agent d'EPN à mi-temps. Les deux entités ont décidé de recruter un même agent qui pourra ainsi être engagé à temps plein et prestera un mi-temps à l'EPN de Sainte-Ode et un mi-temps à l'EPN de Saint-Hubert (mise à disposition).

Intéressé(e) par ce poste ?

Le Conseil communal de Sainte-Ode a validé le 21 décembre dernier les conditions de recrutement suivantes :

Description de la fonction :

L'animateur EPN est en charge de la gestion des EPN de la Commune de Sainte-Ode et de la Ville de Saint-Hubert.

Il assure :

- L'ouverture de l'EPN, en ouverture libre, avec une assistance aux utilisateurs. Dans le cadre de cette ouverture libre, il assure une aide à l'accès aux guichets citoyens communaux et autres services publics en ligne ; L'EPN permet, dans ces plages d'ouverture libre, l'accès à divers logiciels et diverses applications ainsi qu'à l'impression.
- L'organisation et l'animation de module de formation d'initiation à l'informatique, la navigation sur Internet, l'utilisation d'e-mail, la sécurité en ligne, les réseaux sociaux, la bureautique de base, l'utilisation de smartphones, la gestion des fichiers et dossiers, ...
- L'organisation et l'animation d'ateliers récurrents ou thématiques en lien avec l'utilisation d'Internet, l'accès aux plateformes diverses (exemples : L'accès à ltsme, l'accès aux services du SPF finances en ligne, contrôle technique, wal on map, plateformes de recherches d'emploi, wallangues, création d'un site Internet, ...) ainsi qu'à des programmes informatiques spécifiques (Canva, création de vidéos, archi facile ..).
- L'organisation de journées ludiques à thèmes pour les jeunes en lien avec l'utilisation d'Internet ou des jeux vidéos, avec une dimension créative (exemple : ateliers minecraft avec une vision urbanisme) ou de journées dédiées aux jeunes dans le cadre de travaux scolaires.

Des activités en collaboration avec des partenaires communaux pourront également être réalisées (exemples : formation en traitement de texte, rédaction d'un curriculum vitae, e-procurement).

Pour la Commune de Sainte-Ode uniquement, l'animateur assurera en outre les actions de paramétrage du site Internet et du guichet citoyen (Applications Imio). La Commune de Sainte-Ode prendra en charge les formations nécessaires pour ces paramétrages.

Intéressé (e) ? Toutes les informations et conditions sont sur le site Internet de la Commune : <https://www.sainte-ode.be/emploi/>

> CE POSTE EST UN POSTE AVEC ÉCHELLE D4 :

Un CESS est requis! Candidature pour le 20 mars 2024.



VŒUX COMMUNAUX

Discours prononcé par Pierre PIRARD, Bourgmestre, à l'occasion de la cérémonie des vœux communaux.

Monsieur le Gouverneur,

*Monsieur le Commandant militaire
de la Province,*

*Chers collègues élus du Collège,
du Conseil communal et de l'action sociale,
Madame et Monsieur les Directeurs généraux,
chère Charlotte, cher Romain,*

*Madame la Receveuse, chère Anne,
Monsieur le représentant du Chef de Corps
de la Zone de Police,*

*Mesdames et Messieurs
les membres du personnel communal,
Mesdames et Messieurs en vos titres,
grades, fonctions et qualités,*

*Chers vous toutes et tous qui représentez
ce soir les visages des forces vives
quotidiennement au service de la population
de Sainte-Ode,*

*Nous voici à nouveau réunis afin de
rencontrer la tradition de la réception des
vœux qui cette année, disponibilité de la
salle oblige, trouve place un peu plus tôt
dans le calendrier.*

*Au nom de l'ensemble de mes collègues du
Collège, du Conseil communal et de celui
de l'Action sociale, j'ai le plaisir de vous
souhaiter la bienvenue tout en vous disant
combien nous sommes heureux de vous
retrouver en cette occasion. Si je remercie
chacune et chacun de nous avoir rejoint ce
soir, je souhaite adresser un merci particulier
à Monsieur le Gouverneur qui par sa présence
ce soir témoigne de son attachement à notre
bonne commune de Sainte-Ode. Bienvenue à
vous Monsieur le Gouverneur, vous êtes chez
vous ici ce soir !*

*Dès lors qu'il ne vous aura pas échappé
que cette réception des vœux revêt la
particularité d'être la dernière de la
législature, d'aucuns imaginent sans doute
que cette prise de parole s'apparentera à
une longue litanie testamentaire déclinant
les nombreux projets qui ont pu être menés
tout au long de la législature. Rassurez-
vous, ce ne sera pas le cas même si le rôle
que chacune et chacun d'entre vous a joué
pour contribuer à transformer nos projets
en réalisations concrètes s'est avéré
capital et est particulièrement apprécié
par les mandataires. Je voudrais ainsi
vous remercier toutes et tous pour votre
engagement au quotidien ainsi que pour la
bonne exécution des tâches qui vous sont
dévouées.*

*Ces remerciements sont d'autant plus
importants que j'ai bien conscience que
s'engager résolument au service des autres
demande un effort constant d'écoute,
de compréhension voire un reformatage
de quelques habitudes pour faire face à
l'évolution des choses. Parfois aussi, cela
peut même aller jusqu'à un renoncement
d'une pointe d'amour-propre... Mais tous
ces efforts me semblent indispensables
pour atteindre ce but qui s'inscrit comme
un dénominateur commun entre vous et
nous mandataires : servir l'intérêt général
et offrir des services publics de qualité,
de proximité et à dimension humaine, que
sont légitimement en droit d'attendre nos
concitoyens et les personnes en quête d'une
vie meilleure que nous accueillons.*

*Vous l'avez bien compris, ces efforts sont loin
d'être vains dès lors que je suis convaincu
qu'ils représentent une opportunité
d'expression supplémentaire de l'essence
même de l'action communale qui consiste à*

*être et à rester en phase avec les besoins de
son territoire tout en se montrant à l'écoute
de ses habitants.*

*Je voudrais que ce constat puisse
représenter une fierté légitime pour chacune
et chacun d'entre vous qui formez l'ensemble
de nos nombreux services. Je pense ici à
notre enseignement, à notre service travaux,
à notre accueil extra-scolaire, à notre
crèche, à notre administration, à notre CPAS,
à notre PCS, à notre ADL, à nos techniciennes
de surface, à notre équipe de Police de
proximité mais aussi à toutes celles et ceux
qui animent notre institution communale et
qui la font vivre chaque jour en donnant le
meilleur d'eux-mêmes.*

*Toutes et tous, soyez bien conscients que
cette fierté de votre engagement au service
de la chose publique est essentielle car cet
état d'esprit va de pair avec la bienveillance
qui en découlera naturellement et dont votre
engagement pourra se nourrir et se renourrir
en permanence.*

*Fort de cette conviction, je vous invite à
continuer sans relâche à maintenir un bon
état d'esprit dans votre quotidien ainsi qu'à
aiguiser les valeurs de dévouement et de
sens de l'autre qui vous animent. C'est à
ces conditions que vous améliorerez non
seulement votre propre bien être mais
aussi celui de notre population ainsi que le
développement de nos différents services,
de nos infrastructures et de notre tradition
rurale d'accueil à laquelle nous sommes
tellement attachés.*

*Voltaire a dit : "La discorde est le plus grand
mal du genre humain et la tolérance en est le
seul remède."*

Sachant que la tolérance est sans aucun doute l'expression ultime de la bienveillance, j'ai pour avis qu'après les périodes intenses d'incertitudes voire de méfiance envers les instances dirigeantes que les crises successives ont insinuées dans le quotidien de chacun, la bienveillance est assurément une qualité dont la culture s'avère relever de la plus haute valeur ajoutée. Cela prend encore davantage de pertinence quand on mesure que cette bienveillance relève du niveau institutionnel le plus proche du citoyen, celui que représente le pouvoir local.

Sur ces considérations, même si je me suis engagé à ne pas décliner l'ensemble des accomplissements de la législature, il y en a un sur lequel je souhaite tout de même quelque peu m'épancher car il concerne pas mal d'entre vous au premier chef. C'est celui qui doit permettre de répondre à la différence importante existant entre le régime de pension des agents contractuels et celui des statutaires.

Dès lors que vous accomplissez tous le même travail, le Collège a voulu gommer cette injustice de traitement entre agents en améliorant l'attractivité du package salarial des contractuels. C'est ainsi que j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pris la décision de souscrire dès cette année 2024 à un deuxième pilier de pension à destination de l'ensemble des agents contractuels employés par la commune.

Mais au-delà de ses agents, la vie communale peut également s'appuyer sur l'engagement sans faille de nombreux bénévoles, jeunes ou moins jeunes, qui ont choisi de s'impliquer que ce soit dans la CLDR, la CCATM, le SI, l'Oiseau bleu, le Conseil Communal des Enfants, la Commission Culturelle ou encore au sein de l'équipe du Taxi social. Merci à vous toutes et tous de vous investir sans compter afin de rendre notre commune plus accueillante, plus dynamique, plus attractive, mais aussi et surtout en lui préservant sa dimension humaine.

Enfin, je voudrais également associer à ces remerciements, les différents services extérieurs qui apportent leur professionnalisme dans la gestion des matières spécifiques et/ou techniques qui nécessitent des compétences dont nous ne disposons pas en interne. Je pense à la Zone de Police, à la Zone de Secours, à la Protection civile, au Commandement militaire de la Province. Tous ces services s'inscrivent en effet comme autant de gardiens de notre sécurité et donc, comme je me plais à souvent le répéter, comme premiers défenseurs de nos libertés.

Je voudrais également remercier le DNF, toute l'équipe des services techniques provinciaux, celle de la FRW qui nous a permis d'élaborer notre nouveau PCDR en un temps record, mais aussi l'ensemble des acteurs extérieurs de tous les horizons qui nous guident, nous

conseillent et nous secondent. Nous vous sommes reconnaissants pour l'importance de votre apport et vous remercions pour l'excellente collaboration qui prévaut entre nous.

Fort de ce constat de parfaite synergie entre l'ensemble des forces vives représentées ici ce soir, je souhaite que tous, nous continuions à éprouver plaisir et satisfaction dans l'exercice de nos missions au service de Sainte-Ode et de ses habitants.

Au nom de l'ensemble des mandataires de la commune, à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, je présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets personnels et familiaux. Nous vous souhaitons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très belle et très heureuse année 2024. Qu'elle vous permette de réaliser un maximum de vos rêves mais aussi de déjà en élaborer quelques-uns à mettre au programme de l'année suivante...

Avant de passer à la partie festive et conviviale, je voudrais profiter de l'honneur que nous fait Monsieur le Gouverneur d'être présent ici ce soir pour lui céder la parole afin qu'il puisse nous adresser quelques mots.

Très bonne soirée à toutes et à tous !

VŒUX COMMUNAUX

Discours prononcé par Charlotte LEDUC, Directrice Générale, à l'occasion de la cérémonie des vœux communaux.

Il m'a un jour été expliqué, en formation, que finalement le management peut être vu sous l'angle de la vie aquatique :

Il y a les dauphins, les requins et les carpes. C'est la stratégie du dauphin.

L'image des requins laisse peu de doute sur le type de personnalité envisagée.

Les dauphins, à l'opposé, vivent en banc, ont une vision, travaillent pour la communauté, partagent l'information et font preuve d'une grande capacité d'adaptation.

Les carpes, d'origine bienveillantes et altruistes, stagnent finalement avec inertie dans les profondeurs du fond aquatique dans, au mieux, le désengagement et, au pire, l'opposition aux projets communs, réactions à leur propre peur et volonté de se préserver des autres, peur de se sacrifier.

Cette théorie illustre une certaine réalité quand on l'axe sur un modèle de société durable, honnête, sincère, claire et innovante. Le but du jeu du management étant alors de soutenir les dauphins et de recueillir finalement l'adhésion des carpes pour avancer majoritairement dans une stratégie collective.

Pourquoi un requin est-il requin ?

Selon une autre théorie de management, aussi très largement résumée, ce qui motive au travail c'est le plaisir et le sens qu'il apporte. Si le travail est dépourvu de plaisir et sens, le pouvoir et l'argent s'imposent comme seules motivations au travail.

Mais cela est vain. Tant que le sens et plaisir manquent, le travail paraîtra insatisfaisant peu importe les augmentations salariales et de responsabilités éventuellement concédées. Ils sont artifices suivant cette théorie.

VIE COMMUNALE

Dans notre société parfois laxiste, égoïste, où la tentation est grande de vivre à l'image excessive d'un pensionné vantard dans la certitude d'avoir déjà tellement fait, où la réponse de la victimisation et la déresponsabilisation sont vite apportées pour pallier le manque de courage :

Je voudrais dire un grand merci à tous mes collègues dauphins, aux mandataires dauphins, aux intervenants extérieurs de la Commune dauphins, ceux qui tous les jours, de manière cohérente, jouent collectifs dans l'intérêt supérieur de la Commune.

Je souhaite beaucoup de courage aux carpes pour dépasser leurs peurs et suivre finalement le banc des dauphins.

Enfin, aux requins, je souhaite de retrouver du sens et du plaisir dans leur travail, de mettre tout en œuvre pour y arriver.

Et à nouveau cette année encore, parce que j'y passe mes journées, et qu'ils sont mes collègues les plus proches, je voudrais vraiment renouveler à mes collègues de l'administration un immense merci. La vie aquatique y est paisible, emmenée par les nombreux dauphins.

Comme de coutume, quelques mots sur l'état de l'équipe :

Vincent Werner a rejoint la Commune de Sainte-Ode en qualité de responsable du service travaux. Vincent, figure bien connue de Lavacherie, c'est l'expérience et la sérénité incarnées. Metteur en scène chevronné, il reprend la gestion de la troupe du service travaux.

Océane Djaffer, toujours disponible et souriante, Océane est venue en renforcer l'encadrement à l'accueil extrascolaire de Sprimont après un remplacement à Rechrival.

Dans les écoles, Madame Célia, Madame Sophie et Madame Adina ont rejoint respectivement les rangs des écoles de Tillet, Rechrival et Sprimont. Madame Oanan assure le cours de religion orthodoxe.

Félicitations à Anne-Charlotte Stilmant pour la naissance de ses jumeaux Aurèle et Eva, à Laure Poncelet et Ayrton Van Mechelen pour Isaac, à Madame Amandine pour Mia et Madame Mélanie pour Lucien nés en 2023.

Bon rétablissement à tous ceux et celles que la santé éloigne encore du retour au travail et un grand merci à ceux et celles qui les remplacent parfois dans des conditions très précaires et qui souvent, le dimanche soir, s'interrogent sur leur sort du lendemain défini par le prochain certificat médical remis.

Bienvenue à Pauline Berg, déjà présente ce soir, et coordinatrice POLLEC de Sainte-Ode dès le 1er mars prochain. En résumé, parce que la définition du poste peut sembler longue, les économies d'énergie à Sainte-Ode ce sera Pauline.

Enfin, je clôturerai par mes rêves pour 2024 :

Je rêve d'une Commune de Sainte-Ode qui rêve et ambitionne.

Je rêve de couler sous les projets et l'enthousiasme débordant.

Je rêve d'une Commune inspirée.

Je rêve que la tension des élections l'épargne et que les débats la grandissent.

Je rêve que chacun trouve sa place, s'épanouisse, brille parce qu'il est brillant dans l'esprit de partage du dauphin.



Je rêve, l'année prochaine, à la même place, de me réjouir du bilan 2024 en espérant y mentionner le nouveau site Internet de la Commune, le bonheur de Jean-François de conduire son nouveau bus, celui des équipes éducatives dans un enseignement serein et puis évidemment celui des citoyens et en particulier des habitants de Magerotte dans leur nouvelle salle.

Merci à tous pour la collaboration entretenue en 2023.

Merci au Conseil et Collège communal pour leur confiance.

Meilleurs vœux pour 2024, que cette nouvelle année soit meilleure ou encore meilleure que 2023.

VIE COMMUNALE

CONSEILS COMMUNAUX

Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur : www.deliberation.be/sainte-ode

RÉSUMÉ SUCCINCT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente

Pierre PIRARD, Bourgmestre,

Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON,

Catherine POOS-SIMON, Echevins ;

Laurence PIERLOT-HENROTTE,

Présidente de CPAS ;

Joël TANGHE, Marie DESSE, Loïc ZABUS,

Elisabeth NICKS-LEBAILLY, Johnny MACOIR

Conseillers communaux ;

Charlotte LEDUC, Directrice générale

Le Conseil Communal,
En séance publique :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juillet 2023

A défaut d'observation, le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2023 est approuvé conformément à l'article 48 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

2. Modifications budgétaires 2/2023

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 D'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2023 :

1. Tableau récapitulatif

	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Recettes totales exercice proprement dit	5.891.142,01 €	1.623.709,33 €
Dépenses totales exercice proprement dit	5.692.743,66 €	3.517.928,51 €
Boni exercice proprement dit	198.398,35 €	-1.894.219,18 €
Recettes exercices antérieurs	1.138.073,89 €	0,00 €
Dépenses exercices antérieurs	39.589,67 €	184 196,14 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	2.363.465,59 €
Prélèvements en dépenses	950.000,00 €	285.050,27 €
Recettes globales	7.029.215,90 €	3.987.174,92 €
Dépenses globales	6.682.333,33 €	3.987.174,92 €
Boni / Mali global	346.882,57 €	0,00 €

2. Budget participatif : non

3. Enlèvement de la croix de l'église d'Amberloup - Validation de l'urgence et ratification du paiement sur base de l'article 60 du RGCC

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'admettre l'urgence dans le cadre de la commande le 7 septembre 2023 du Collège communal d'enlèvement de la croix de l'église d'Amberloup pour la somme de 6.861,91 euros ;

De ratifier le paiement à intervenir via la procédure de l'article 60 du RGCC en cas d'absence de crédit disponible le cas échéant ;

4. Règlement-redevance relative au raccordement à la distribution d'eau d'équipements à but commercial - Dès l'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 2025

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, pour les exercices 2023-2025, au profit de la Commune une redevance relative au raccordement à la distribution d'eau d'équipements à but commercial.

Par équipement à but commercial, il faut entendre un équipement de fourniture ou de service exploité par un commerçant ou une société commerciale à des fins commerciales.

Article 2 Cette redevance est fixée comme suit :

- redevance forfaitaire de 50 euros/an par distributeur raccordé sur un compteur communal; la redevance forfaitaire pleine est due même en cas de raccordement pendant une partie de l'exercice seulement

- redevance variable égale à la consommation d'eau enregistrée par le décompteur pour l'équipement concerné, sur base du tarif applicable à la Commune pour son eau (prix coûtant)

5. Règlement-redevance relative au raccordement électrique d'équipements à but commercial - Dès l'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 2025 - Abrogation et nouveau règlement

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Le règlement redevance du 19 septembre 2022 relative au raccordement électrique de distributeurs commerciaux pour les années 2022-2025 est abrogé ;

Article 2 Il est établi, pour les exercices 2023-2025, au profit de la Commune une redevance relative au raccordement électrique de équipements à but commercial.

Par équipement à but commercial, il faut entendre un équipement de fourniture ou de service exploité par un commerçant ou une société commerciale à des fins commerciales.

Article 3 Cette redevance est fixée comme suit :

- redevance forfaitaire de 50 euros/an par distributeur raccordé sur un compteur communal; la redevance forfaitaire pleine est due même en cas de raccordement pendant une partie de l'exercice seulement

- redevance variable égale à la consommation électrique enregistrée par le décompteur pour le distributeur concerné, sur base du tarif applicable à la Commune pour son électricité (prix coûtant)

6. Règlement-redevance relative à la mise à disposition des salles communales - Dès l'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 2025 - Abrogation et nouveau règlement

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Le règlement-redevance suivant relatif à la mise à disposition des salles communales - Exercices 2024-2025 est adopté. (...)

7. Règlement-redevance relative à l'accueil temps libres et repas scolaires – Dès l'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 2025 - Abrogation et nouveau règlement

ARRÊTE: À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2025, une redevance au profit de la Commune une redevance relative à l'accueil temps libres et repas scolaires des différentes écoles communales.

Article 2 Cette redevance est fixée comme suit :

- redevance pour les repas scolaires (par repas):

LIBELLÉ	TOTAL
Potage seul	0,50 €
Repas maternel	3,30 €
Repas primaire	3,80 €
Repas adultes	6,50 €

- redevance pour l'accueil temps libre (par enfant):

1. Pour les accueils du matin :

Arrivée de l'enfant

- entre 7h et 7h30, la redevance est de 1,5 €
- entre 7h30 et 8h, la redevance est de 1 €
- entre 8h et 8h30, la redevance est de 0,5 €

Aucune redevance n'est due pour les enfants arrivant à l'école en bus.

2. Pour les accueils du soir et du mercredi après-midi :

Toute demi-heure entamée est due au prix de 0,5 €/demi-heure. Le prix est réduit à 0,25 €/demi-heure à partir du 3ème enfant d'une même famille. Une redevance forfaitaire de 20 € est en plus ajoutée à la redevance par demi-heure en cas d'accueil tardif d'un enfant après l'heure de fermeture, soit 18 heures.

Cette redevance forfaitaire n'est pas due en cas de force majeure justifiée par le redevable, la charge de la preuve lui incombant.

Aucune redevance n'est due pour les enfants qui attendent le bus pour un ramassage en bus organisé par l'accueil extrascolaire.

3. Pour les accueils lors des journées pédagogiques : 5 € par journée.

8. Egouttage Place Sainte-Mère Eglise - souscription de parts

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er D'approuver le décompte final relatif aux travaux d'égouttage et ou endoscopies susvisés au montant de 66 678,53 € hors T.V.A.

Article 2 De souscrire 560 parts de la catégorie F de 25,00 € chacune de l'organisme d'épuration agréé IDELUX Eau correspondant à sa quote-part financière dans les travaux susvisés, soit 14 002,49 € arrondis à 14 000,00 €.

9. SCRL Ardenne et Lesse - Proposition de désignation d'un représentant au Comité d'attribution

DÉCIDE :

De proposer à la SCRL Ardenne et Lesse la désignation de Cassandra STOFFEN, domiciliée Rue du Lavoir, 85 à 6680 GERIMONT, représentant le parti MR au sein du Comité d'attribution de la SCRL.

10. Avis sur un projet de modification du plan de secteur à l'initiative de la SA LAMBERT FRERES

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'émettre un avis favorable sur le projet de modification partielle du plan de secteur de BASTOGNE proposée par la S.A. LAMBERT FRERES.

11. Modification des chemin vicinaux n° 9 et 19 à Gérimont, Rue du Lavoir et Rue de la Grotte

(Décision annulée sur recours par le Gouvernement wallon le 14 décembre 2023)

Retrait de Monsieur Jean-Pol MISSON.

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 De prendre connaissance des résultats de l'enquête publique ;

Article 2 De marquer son accord sur la modification des chemins vicinaux n°9 et 19 à Gérimont, Rue du Lavoir et Rue de la Grotte, bien(s) cadastré(s) SAINTE-ODE, 3e division Tillet, section B, n° 430K ;

12. Règlement complémentaire de circulation – Création d'un emplacement de stationnement réservé aux motocyclettes, voitures, voitures mixtes et minibus électriques ou hybrides électriques

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est créé un emplacement de stationnement réservé aux motocyclettes, voitures, voitures mixtes et minibus électriques ou hybrides électriques sur le parking situé au niveau du pignon droit de l'administration communale sise Rue des Trois-Ponts, 46 (dernier emplacement à gauche).

13. Achats d'un bâtiment provincial - Ancien centre logistique technique à Gérimont - et d'un terrain provincial - terrain avec silos à sel à Copon

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'approuver l'achat du centre logistique technique sis à Gérimont, appartenant à la Province de Luxembourg pour la somme de 150.000 euros;

D'approuver l'achat des deux silos à sel et de leur terrain sis à Copon, appartenant à la Province de Luxembourg pour la somme de 37.635 euros;

De valider le projet d'acte suivant entre la Commune et la Province de Luxembourg (venderesse): (...)

14. Règlement d'ordre intérieur pour la location de la salle Saint Ouen à Tillet, des salles de l'accueil extrascolaire à Tonny et de la salle de l'ancienne école de Lavacherie - Abrogation et nouveau règlement

ARRÊTE: À main levée et à l'unanimité

I. Champ d'application

Article 1er - Le présent règlement d'ordre intérieur s'applique aux locations de la salle Saint Ouen à Tillet, des salles de l'accueil extrascolaire à Tonny et de la salle de l'ancienne école de Lavacherie. Il s'applique à toute personne qui fréquente ces salles, soit en qualité de locataire, soit en qualité de visiteur. Ce règlement est affiché dans le hall d'entrée de chaque salle.

15. Règlement d'utilisation du matériel communal dans le cadre de manifestations - Adaptation 1

ARRÊTE: À main levée et à l'unanimité

Les articles 2 et 3 du règlement d'utilisation du matériel communal dans le cadre de manifestations sont modifiés comme suit:

Article 2 - Matériel communal

Le matériel suivant peut être mis à disposition dans le cadre de manifestations:

- Tables;
- Bancs;
- Barrières nadar;
- Lampe de chantier;
- Podium (scène);
- Gobelets réutilisables;
- Panneaux de signalisation;
- Chapelle électrique 3*380;
- Chapelle électrique 3*230;
- Autre matériel technique servant au raccordement électrique, raccordement eau ou à la sécurité;

VIE COMMUNALE

CONSEILS COMMUNAUX

Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur : www.deliberation.be/sainte-ode

RÉSUMÉ SUCCINCT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2023 (SUITE)

16. Vente de bois coupe ordinaire 2023 - exercice 2024 - Etats de martelage - Clauses particulières

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er D'accepter et d'approuver les extraits de martelage pour la Commune de Sainte-Ode, du cantonnement de Nassogne ; (...)

17. Vente de bois de chauffage 2023 - Conditions particulières

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 D'approuver le relevé des produits forestiers à abattre de la Commune de Sainte-Ode du Cantonnement de Nassogne.

18. Convention de gestion de deux logements sociaux à Tillet - Prolongation de deux mois

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'approuver une prolongation de deux mois de la convention de gestion des deux logements sociaux sis Rue de la Croisette, 3 à Tillet avec la SLSP Ardenne et Lesse, soit du 1er septembre 2023 au 31 octobre 2023.

19. Règlement d'attribution des logements communaux sous bail de résidence principale et fixant les conditions de location - 2

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Le règlement d'attribution des logements communaux sous bail de résidence principale et fixant les conditions de location du 27 avril 2023 est abrogé ;

Le règlement suivant d'attribution des logements communaux sous bail de résidence principale et fixant les conditions de location est adopté (...).

20. Conditions de recrutement d'un Coordinateur POLLEC - CDI - Temps plein - Echelle A1

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Sous la condition d'un avis favorable des organisations syndicales:

D'ouvrir au recrutement un poste de coordinateur POLLEC, CDI, temps plein, échelle A1; De fixer les conditions de recrutement suivantes :

21. Conditions de recrutement d'un Coordinateur POLLEC - CDI - Temps plein - Echelle D6

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Sous la condition de l'avis favorable des organisations syndicales:

D'ouvrir au recrutement un poste de coordinateur POLLEC, CDI, temps plein, échelle D6. De fixer les conditions de recrutement suivantes : (...)

22. Règlement d'utilisation du service d'enlèvement à domicile des déchets destinés au recyparc

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 La Commune de Sainte-Ode met en place un service d'enlèvement à domicile des déchets destinés au recyparc. Ce service est octroyé uniquement à l'utilisateur défini à l'article 2.

23. Désignation d'un prestataire de services en vue de réaliser les prélèvements et les analyses de sols et de terre afin d'établir suivant la réglementation, le rapport de qualité des terres à présenter pour validation à l'autorité compétente chargée de la certification du contrôle de la qualité et du suivi de la gestion des terres et l'analyse des teneurs en benzo(A)pyrène des différentes couches en enrobé bitumeux - marché «cadre» - Approbation des conditions et du mode de passation

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er D'approuver le cahier des charges N° 2023015 et le montant estimé de ce marché, établis par le Service Finances. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 81.405,00 € hors TVA ou 98.500,05 €, 21% TVA comprise. De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

24. Fabrique d'Eglise de Rechrival - Compte 2022

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Le compte de la Fabrique d'Eglise de Rechrival pour l'exercice 2022 voté en séance du Conseil de Fabrique du 25 avril 2023 est réformé comme suit :

Recettes ordinaires totales	2 743,84 €
Dont une intervention communale ordinaire de	2 461,88 €
Recettes extraordinaire totales	7 370,63 €
Dont une intervention communale de secours de	0,00 €
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	7 370,63 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	1 873,30 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6 886,51 €
Recettes totales	10 114,47 €
Dépenses totales	8 759,81 €
Résultat comptable	1 354,66 €





RÉSUMÉ SUCCINCT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 NOVEMBRE 2023

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente
Pierre PIRARD, Bourgmestre,
Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON,
Catherine POOS-SIMON, Echevins ;
Laurence PIERLOT-HENROTTE,
Présidente de CPAS ;
Joël TANGHE, Marie DESSE, Loïc ZABUS,
Elisabeth NICKS-LEBAILLY, Johnny MACOIR
Conseillers communaux ;
Charlotte LEDUC, Directrice générale

Le Conseil Communal,
En séance publique :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023

A défaut d'observation, le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023 est approuvé conformément à l'article 48 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

2. Programme communal de développement rural - Approbation du projet de PCDR

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er D'approuver le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la Commune de Sainte-Ode.

Article 2 D'adresser la présente délibération, pour information et suite utile :

- à la Ministre de la Ruralité, Madame Céline TELLIER;
- au Président du Pôle d'Aménagement du Territoire, Monsieur Samuël SAELENS;
- à l'Administration ;
- à la Fondation Rurale de Wallonie ;
- à la SPRL IMPACT (auteur de projet).

3. Programme communal de développement rural - Proposition de fiche-projet à introduire dans le cadre d'une première convention-faisabilité

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er De proposer la fiche-projet « création d'espaces de loisirs extérieurs dans les villages » à introduire dans le cadre d'une première convention-faisabilité ;

Article 2 D'adresser la présente délibération, pour information et suite utile :

- à la Ministre de la Ruralité, Madame Céline TELLIER;
- au Président du Pôle d'Aménagement du Territoire, Monsieur Samuël SAELENS;
- à l'Administration ;
- à la Fondation Rurale de Wallonie ;
- à la SPRL IMPACT (auteur de projet).

4. Démission d'un conseiller de l'action sociale

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'accepter la démission Vincent WERNER, domicilié Rue de Bastogne, 24 à 6680 Sainte-Ode, de son mandat de Conseiller de l'action sociale.

5. Désignation d'un conseiller de l'action sociale

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

De désigner Monsieur Dany CHISOGNE en qualité de Conseiller de l'action sociale.

6. Modification budgétaire 2/2023 du CPAS

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

La décision du Conseil de l'action sociale du 9 octobre 2023 approuvant la modification budgétaire n°2 du CPAS est approuvée.

7. Intercommunale Imio - Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2023

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale IMIO du 19 décembre 2023;

8. Intercommunale ORES Assets - Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2023

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale ORES Assets le 14 décembre 2023;

9. Intercommunale ORES Assets - Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2023

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'intercommunale ORES Assets le 14 décembre 2023;

10. Déclassement et vente de matériel communal et d'un véhicule (pour pièces)

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Du déclassement et de la mise en vente des biens suivants:

1. Quatre chaises avec en bois avec pieds métalliques bruns
2. Une petite chaise en bois avec pieds métalliques bleus
3. Deux chaises en bois avec pieds métalliques gris
4. Quatre bancs d'école en bois avec pied métalliques bruns
5. Un tableau (craie) vert
6. Une armoire à tiroirs métallique
7. Un bureau de direction avec plateau en bois, structure métallique et tiroirs
8. Deux armoires papillons
9. Quatre banc d'école entièrement en bois
10. Un bureau en bois avec plateau rouge et espaces de rangement
11. Stock de chaises/bancs et bureau (lot)
12. Deux bureaux métalliques gris
13. Un bureau en bois avec pieds métalliques bruns
14. Quatre bureau métalliques (beiges et bruns)
15. Un bureau en bois avec plateau brun clair avec rangement
16. Un ancien PC blanc pour pièces
17. Une armoire en bois
18. Quatre pneus
19. Deux parois de douche
20. Deux éviers
21. Un fauteuil bleu
22. Un ancien kicker
23. Cinq cartouches de toner Lexmark E260A11E
24. Trois cartouches de toner Katun 3503MF/3504MF B1011 compatible

De la mise en vente de:

25. Un véhicule de marque Audi A3 pour pièces

VIE COMMUNALE

CONSEILS COMMUNAUX

Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur : www.deliberation.be/sainte-ode

RÉSUMÉ SUCCINCT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 NOVEMBRE 2023 (SUITE)

11. Réalisation d'un aménagement cyclopiéton et entretien de la voirie à Tonny - Approbation des conditions et du mode de passation

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er D'approuver le cahier des charges N° 2022-189 et le montant estimé de ce marché, établis par l'auteur de projet, DST 2, Avenue Herbofin, 14C à 6800

Libramont. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 226.236,25 € hors TVA ou 273 745,86 226.446,28 € 21% TVA comprise. De passer le marché par la procédure ouverte.

12. SA CURITAS - Convention pour la collecte des déchets textiles

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

De valider la convention suivante entre la Commune et la SA CURITAS dont le siège social est sis à 1790 AFFLIGEM, Schaapschuur, 2 :

13. Coût-vérité déchet - Taux de couverture estimé pour l'année 2024

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

De valider le taux de couverture estimé pour l'année 2024 dans le cadre du coût-vérité déchets, soit un taux estimé de 103%.

14. Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte - Exercice 2024

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er - Principe

Il est établi au profit de la Commune, pour l'exercice 2024, une taxe annuelle sur la gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages et des déchets y assimilés constitués d'une partie fixe et d'une partie variable.

La partie forfaitaire de la taxe couvre les coûts liés à l'organisation du service minimum tel que défini à l'article 2.

La partie variable de la taxe couvre les coûts inhérents aux services complémentaires tels que définis à l'article 2.

15. Règlement - taxe sur les secondes résidences - Exercices 2024-2025

ARRÊTE : A MAIN LEVÉE PAR 8 VOIX "POUR" ET 1 ABSTENTION (JOHNNY MACOIR)

Article 1 - Principe

Il est établi pour les exercices 2024 à 2025 inclus une taxe communale sur les secondes résidences.

Ne sont pas visés les établissements d'hébergements touristiques (établissements hôteliers, hébergements touristiques de terroir) tel que définis par le Code wallon du Tourisme.

Dans le cas où une situation peut donner lieu à l'application à la fois du présent règlement et celui établissant une taxe de séjour, seul le règlement relatif à la taxe sur les secondes résidences sera applicable.

16. Règlement-redevance sur la délivrance de documents, autorisations et renseignements urbanistiques - Exercices 2024-2025

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, pour les exercices 2024 à 2025, une redevance communale sur la délivrance de documents, autorisations et renseignements urbanistiques.

17. Règlement-redevance sur la conservation des véhicules - Exercices 2024-2025

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, pour les exercices 2024 à 2025, une redevance communale sur la conservation des véhicules

18. Règlement-redevance pour changement de prénom - Exercices 2024-2025

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, pour les exercices 2024 à 2025, une redevance communale pour changement de prénom

19. Redevance pour la recharge de véhicules électriques et hybrides - Exercice 2024

ARRÊTE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, pour l'exercice 2024, une redevance pour la recharge des véhicules électriques ou hybrides via la borne électrique communale sis Rue des Trois-Ponts, 456 à 6680 Sainte-Ode. La recharge électrique d'un vélo électrique, d'une trottinette électrique ou de tout autre engin similaire n'est pas visée par la présente redevance.

20. Délégations en vue de la passation des marchés publics - Modification 2

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er - D'abroger la décision du Conseil communal du 19 juillet 2023 relative aux délégations en vue de la passation des marchés publics;

Article 2 - De donner délégation pour choisir la procédure de passation et fixer les conditions des marchés publics : (...)





21. Affiliation 2024 à l'ASBL Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie (CRECCIDE)

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

De s'affilier pour l'année 2024 à l'ASBL Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie ;

De désigner Catherine POOS pour représenter la Commune à l'Assemblée générale de l'ASBL

De signer la convention de partenariat 2023 suivante avec l'ASBL Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie : (...)

22. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise d'Amberloup » – exercice 2024

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Le budget de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise d'Amberloup », pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de fabrique du 22 août 2023 est approuvé comme suit :

Recettes ordinaires totales	19 834,46 €
Dont une intervention communale ordinaire de secours de :	16 949,69 €
Recettes extraordinaires totales	3 131,02 €
Dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0,00 €
Dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	3 131,02 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	8 460,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	14 505,48,00 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00 €
Dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0,00 €
Recettes totales	22 965,48 €
Dépenses totales	22 965,48 €
Résultat budgétaire	0,00 €



23. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Roumont » – exercice 2024

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1er D'émettre un avis favorable sur le budget de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Roumont », pour l'exercice 2024, voté en séance du 23 août 2023 par le Conseil de Fabrique.



24. Budget – établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Rechrival » – exercice 2024

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1 Le budget de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise de Rechrival », pour l'exercice 2024, voté en séance du Conseil de fabrique du 28 août 2023 est approuvé comme suit :

Recettes ordinaires totales	10 272,00 €
Dont une intervention communale ordinaire de secours de :	9 912,00 €
Recettes extraordinaires totales	0,00 €
Dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0,00 €
Dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	0,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2 250,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	5 970,00 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	2 052,00 €
Dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	2 052,00 €
Recettes totales	10 272,00 €
Dépenses totales	10 272,00 €
Résultat budgétaire	0,00 €

25. Ajouté en urgence - Intercommunale Sofilux - Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2023

DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

D'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale SOFILUX le 21 décembre 2023; (...)

VIE COMMUNALE

ENSEIGNEMENT



ÉCOLE DE LAVACHERIE - ANIMATION SUR LES ÉOLIENNES

Ce jeudi 9 novembre, les élèves de 5ème et 6ème primaire de l'école de Lavacherie ont assisté à une animation sur les éoliennes.

Après avoir regardé une vidéo sur le sujet, les élèves ont pu poser leurs questions. Le meilleur étant pour la fin : ils ont pu expérimenter l'ascension d'une éolienne en situation réelle grâce aux casques de réalité virtuelle !

Expérience impressionnante pour tout le monde !

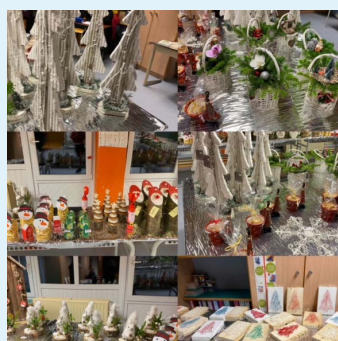
ÉCOLE DE LAVACHERIE - MARCHÉ DE NOËL

Le vendredi 15 décembre, l'école de Lavacherie organisait son marché de Noël. De nombreuses décorations réalisées par les enfants étaient à découvrir.

Les élèves ont également interprété de nombreux chants de Noël pour égayer leur marché.

Les bénéfices de cette soirée seront consacrés à l'achat de matériel ou fournitures pour la réalisation de bricolages, de livres pour agrémenter la bibliothèque de l'école, de jeux divers pour la cour de récréation.

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes présentes lors de cette soirée.



ÉCOLE DE LAVACHERIE - PETIT DÉJEUNER DE NOËL

Ce 20 décembre, les accueillantes et l'équipe éducative de l'école de Lavacherie ont organisé leur traditionnel « Petit déjeuner de Noël ».

Les enfants ont pu passer un moment convivial avant des vacances bien méritées. Munis de leurs plus beaux accessoires de Noël, ils ont partagé des cougnous accompagnés de chocolat chaud et de jus d'orange.

Un moment convivial pour cette fin d'année.





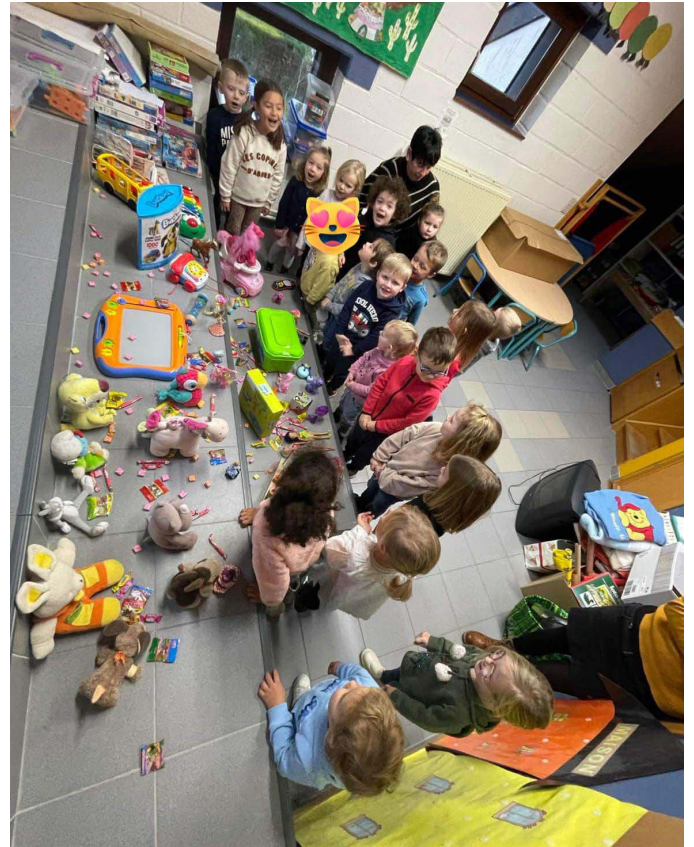
UN DÉBUT D'ANNÉE BIEN REMPLI À L'ÉCOLE DE TILLET

En effet, depuis la rentrée de nombreuses animations et sorties sont venues compléter le cursus scolaire de nos élèves :

« Tout ça dans un objet », « Surdité », « Commerce équitable », « Agriculture », « En sport-santé aussi une ardeur d'avance », « Mudia », « Patinoire » et « Police ».

L'accueil a lui aussi proposé à nos élèves de chouettes activités telles que la visite d'un clown, la boum d'Halloween, une sortie cinéma, une séance « 100% détente », une sortie patinoire sans compter les nombreuses autres activités du quotidien.

Une activité « Citoyenne » a vu le jour grâce au partenariat entre enseignants. Un travail de réflexion a été mené en amont par Monsieur Jean-François Lhermitte (titulaire du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté) sur le thème de la paix. Celui-ci a été complété par les titulaires de classe. S'en est suivi une visite au monument aux morts de Tillet avec lecture de textes, écoute de chansons et exposition du travail des enfants à l'église de Lavacherie. Merci à tous pour l'implication dans ce beau projet.



Dans un registre plus festif, une fête d'Halloween, le passage de saint Nicolas avec le retour de notre spectacle d'école et un petit déjeuner de Noël sont venus égayer la vie scolaire.

N'oublions pas de citer l'APEET (Association de Parents des Elèves de l'École de Tillet) qui a organisé une soirée Halloween et une bourse aux vêtements et aux jouets et qui intervient dans bon nombre de projets au profit de nos élèves. Nous les remercions vivement.

Que réserve la suite ?

Nous pouvons citer une visite au musée « Piconrue » pour toutes les classes, une sortie théâtrale pour le maternel et les plus jeunes du primaire, une animation « Benjamin secouriste » pour les plus grands du primaire, ... mais ne dévoilons pas tout ici. Laissons la magie de la découverte à nos enfants ! Car nous avons à cœur leur bien-être et leur épanouissement dans un climat familial et convivial où équipe pédagogique et équipe éducative se retrouvent et collaborent pour ne former qu'une Equipe. MERCI à tous les acteurs de l'école.

VIE COMMUNALE



ENSEIGNEMENT

EN DÉCEMBRE, PSYCHOMOTRICITÉ RIME AVEC GLISSER !



Dans le cadre de leur cours de psychomotricité, les élèves de 2ème et 3ème maternelles se sont rendus à La Roche-en-Ardenne afin de découvrir les joies de la glisse sur la patinoire installée sur la place.



OPÉRATION ARC-EN-CIEL

L'Opération Arc-en-Ciel est une grande récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants défavorisés. Depuis 1954, chaque année, des milliers de jeunes bénévoles se mobilisent pour participer à cette récolte via le porte-à-porte, dans les écoles et à la sortie de grands magasins.

Cette année, la Commune de Sainte-Ode et ses écoles participent à la 70ème Opération Arc-en-Ciel. En déposant des vivres dans les écoles ou l'administration, vous permettez à plus de 300 associations et près de 13 000 enfants de profiter de ceux-ci mais pas seulement, les associations recevant la nourriture, peuvent ainsi économiser sur leur budget alimentation au profit du budget loisirs.

Si vous souhaitez soutenir les écoles et l'administration dans leur démarche, les vivres sont à déposer dans les cartons prévus à cet effet lors des heures d'ouverture du 2 au 23 février.

Ouverture des écoles :

- De 7h à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- De 7h à 12h10 le mercredi.

Ouverture de l'administration :

- De 9h à 12h30 le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- De 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h le jeudi.

Contact :

Madame Eloïse LONGUEVILLE au 0495/91.46.81 ou eloise.longueville@sainte-ode.be





PLAINES DE VACANCES

Encore une semaine de plaines réussie durant les vacances d'hiver 2024 dans les nouveaux locaux de l'extrascolaire de Tonny.

Une trentaine d'enfants de 2,5 ans à 12 ans ont été accueillis par une équipe qualifiée et dynamique ! Durant la semaine, bricolages, recettes de cuisine et chasse aux trésors ont fait l'unanimité auprès des enfants. Des excursions au cinéma pour les moins de 6 ans et à la patinoire pour les plus grands ont clôturé cette semaine bien remplie.

Merci à l'équipe d'encadrement des plaines, Natacha, Charlotte, Jane, Elise et Shanel, ainsi qu'aux parents pour leur confiance.

Dates des prochaines plaines :

DÉTENTE : « CARNAVAL ET COTILLONS »

- Du mardi 26 février au vendredi 1er mars 24

PRINTEMPS : « LE PRINTEMPS S'ÉVEILLE ET HARRY POTTER »

- Du 29 avril au 3 mai 24

ÉTÉ 2024 :

- Du lundi 22 au vendredi 26 juillet
- Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août
- Du lundi 5 au vendredi 9 août.

Inscription sur le portail parents :

<https://sainteode-auth.guichet-citoyen.be>

Renseignements via plaines@sainte-ode.be ou au 0479/93.42.15



PINK MONDAY

Une touche de rose au Blue Monday qui devient le Pink Monday

Le 15 janvier dernier, la Commune de Sainte-Ode a participé à l'opération Pink Monday en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Plusieurs services ont vu la vie en rose pour cette journée d'espoir et de solidarité !

Un appel aux dons a permis, pour cette première participation, de récolter 117 euros. Rendez-vous l'année prochaine pour faire encore mieux !

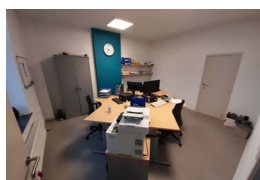
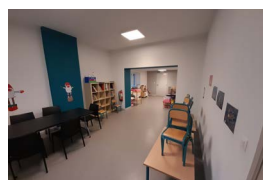


VIE COMMUNALE

TRAVAUX

PETIT TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS TERMINÉS EN 2023

Le bâtiment de l'Accueil Temps Libre à Tonny a fait peau neuve. Après un an et demi de travaux, le personnel a pu reprendre possession des locaux. Il a fallu être patient. Mais le résultat final en vaut vraiment la peine. Celui-ci est doté d'un monte-personne pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à l'étage.



En parallèle, le nouveau bâtiment du Patro est également terminé et pourra bientôt accueillir les membres du mouvement de jeunesse. Il n'y a pas à dire, ils seront vraiment bien installés.



Ces 2 chantiers font partie du PIC 2020-2022.

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments (UREBA), le garage communal a été recouvert d'une nouvelle toiture en profilés isolés. Celle-ci permettra de faire de nouvelles économies d'énergies.



La pose du nouvel éclairage des terrains de tennis situés rue de Le Jardin à Lavacherie fait également partie des travaux finalisés. Cette nouvelle installation permettra aux nombreux membres du Tennis Club de Lavacherie de profiter au maximum des deux terrains.



Enfin, le dernier chantier concerne la liaison du Ravel entre Lavacherie et Amberloup, avec pour point d'orgue le remplacement de la passerelle. Les travaux sont terminés mais il faudra encore patienter un peu pour la traverser, le temps de sécuriser les abords de celle-ci.



FIX MY STREET : CONTACTEZ LE SERVICE TRAVAUX EN UN CLIC !

Nous vous rappelons que l'application « FixMyStreet Wallonie » vous permet de signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public et de suivre leur prise en charge et leur suivi, assurés généralement pas notre service communal des travaux.

Quelques exemples de problèmes à signaler :

- Dépôts clandestins
- Poubelle publique pleine
- Poubelle domestique (éventrée, renversée, non collectée)
- Rigole, canalisation ou avaloir (bouché, grille manquante)
- Bulle à verre ou à textile débordante
- Mobilier urbain, panneau ou poteau de signalisation, édifice (dégradé, disparu)
- Animal (sur la chaussée, mort)
- Eclairage (tronçon, lampe, poteau défectueux)
- Voirie (neige/verglas, nid de poule, revêtement dégradé, marquage effacé, accumulation d'eau, taque cassée ou bruyante)
- Plantation (végétation gênante, branche entravant la circulation)
- Parking voiture/vélo (dégradé, manquant, insuffisant) et stationnement gênant
- Chantier (manque de déviation, signalisation manquante)
- Etc

Le principe est simple :

1. Indiquez l'adresse du problème.
2. Choisissez le type de signalement.
3. Joignez une photo.
4. Expliquez la situation en commentaire.

Mais avant tout :
téléchargez l'application pour smartphone et tablette ou rendez-vous simplement sur le site internet www.fixmystreetwallonie.be

Améliorons ensemble l'espace public de notre commune !



PCDR

Un nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR) pour Sainte-Ode ?

Lors de sa séance du 9 novembre 2023, le Conseil communal a approuvé le nouveau Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Sainte-Ode, fruit de travail de consultation citoyenne réalisé fin 2022 et du travail de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Ce programme conçu pour dix ans s'articule autour de trois enjeux et six objectifs de développement.

Le programme a été présenté, le 15 décembre 2023, au PAT (Pôle Aménagement du Territoire) chargé de rendre un avis au Gouvernement wallon lequel décidera de son approbation et de la durée de celui-ci (maximum dix ans). La procédure d'approbation par le Gouvernement wallon est donc en cours...

Sans attendre, une première demande de financement (convention-faisabilité) a été introduite également à la Région wallonne en vue de réaliser la fiche projet « création d'espaces de loisirs extérieurs dans les villages », soit la création de cinq espaces de convivialité à Gërimont, Magerotte, Hubermont, Tonny et Amberloup :

- **Gërimont** : Aménagement d'un espace de jeux et d'un espace pique-nique ;
- **Magerotte** : Aménagement (aux abords de la future salle) d'une aire de barbecue, d'une aire de jeux, d'un terrain de pétanque ;
- **Hubermont** : Installation de modules de jeux et de bancs ;
- **Tonny** : Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire de jeux
- **Amberloup** : Aménagement prévu dans le cadre de la demande d'aménagement de la traversée d'Amberloup.

Le coût estimé global du projet est de 415.756,15 euros dont une part subventionnée (objet de la demande de convention-faisabilité) de 332.605,48 euros.

ENJEU 1 : La création d'une identité du territoire et d'un sentiment d'appartenance à Sainte-Ode		ENJEU 2 : La préservation et la valorisation des ressources naturelles		ENJEU 3 : Le développement de services et de la filière économique locale, adaptés au territoire rural et à l'évolution de la population	
Objectif 1.1 : Dynamiser le tissu associatif, sportif et culturel local	Objectif 1.2 : Consolider les liens sociaux et intergénérationnels	Objectif 2.1 : Porter le territoire vers des actions impactantes en matière d'environnement et d'énergie	Objectif 2.2 : Conforter un tourisme encadré, respectueux, vert et intégré	Objectif 3.1 : Favoriser l'accès au logement intégré	Objectif 3.2 : Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires et inclusifs

VENTE DE MATÉRIEL COMMUNAL

**La vente par la Commune de matériel divers est prolongée !
Plusieurs articles sont toujours en vente.**

La vente est réalisée par soumission au plus offrant. Les offres devront parvenir à l'administration communale (Rue des Trois Ponts, 46) pour le 1er mars 2024.

Les offres seront à déposer sous enveloppe fermée avec mention "offre vente communale". Les offres indiqueront le nom et les coordonnées du soumissionnaire,

le numéro et le libellé du ou des biens concerné(s) ainsi que le prix proposé.

Toutes les infos sur la vente sur le site Internet de la Commune :

www.sainte-ode.be
(Dans les actualités)



VIE COMMUNALE

ENVIRONNEMENT

BIODIVERSITÉ 2022

Fin 2022, la Commune de Sainte-Ode a décidé de demander aux écoles de s'investir dans la mise en place d'appels à projet "BiodiverCité", avec le soutien de la Wallonie.

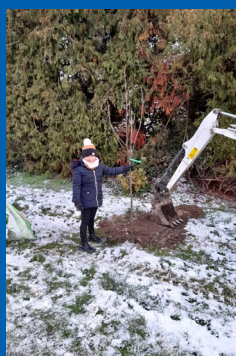
Sept projets ont été retenus au niveau des écoles, un huitième concerne la semaine de l'arbre (voir article) et le dernier apporte une aide matérielle à la destruction de la Berce du Caucase.

Ceux-ci ont été finalisés dans le but de faire prendre conscience à nos petites têtes blondes de l'importance de la biodiversité dans la survie de notre belle planète.

Via la création de vergers et de jardins, les écoles de Lavacherie et de Rechrival montrent aux enfants l'importance de manger des fruits et légumes locaux et de saison. Pourquoi faire venir de l'autre bout du monde ce que la nature nous offre dans notre région ?

Avec le nouveau matériel mis à sa disposition, l'école de Sprimont continue d'entretenir ses jardins existants depuis plusieurs années. En plus de cela, plusieurs nichoirs ont été installés autour de l'école afin d'offrir un toit aux hirondelles et aux chauves-souris. Deux espèces en voie de disparition qui seront heureuses de trouver des logements supplémentaires dans nos contrées.

Enfin, ces écoles ont reçu plusieurs livres illustrés afin d'expliquer aux élèves le but des projets mis en place dans les différents établissements.



Rappelons que la nature a besoin de nous, autant que nous avons besoin d'elle. En protégeant la biodiversité, nous protégeons notre propre avenir.

Alors, prenons soin de notre planète, chérissons chaque créature, et continuons à œuvrer ensemble dans le but de promouvoir la biodiversité.



RETOUR SUR LA SEMAINE DE L'ARBRE

Chaque année, fin novembre, a lieu la semaine de l'arbre.

« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ! » C'est dans ce cadre que le service Environnement de l'administration communale, avec le soutien de la Wallonie, proposait au grand public une distribution de plants le samedi 25 novembre au garage communal.

A cette occasion, dix essences indigènes de fruitiers étaient offertes aux citoyens, des conseils de plantation et d'entretien étaient prodigués par Monsieur Ambroise Mouton, agent du Département Nature et Forêts (DNF) et les assistants compostage, Guillaume Leyder, Nicolas Dermine et Laurent Raskin. Au total, près de 1900 plants ont été distribués !

Durant la semaine, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaires des écoles de Rechrival et Tillet ont également participé à une balade nature encadrée par Monsieur Thierry Petit, agent du Département Nature et Forêt pour observer les arbres et arbustes indigènes.

Merci à IDELUX pour le concours proposé via les assistants compostage, aux personnes venues nous rendre visite, et félicitations à la gagnante de la compostière mise en jeu.

Un merci particulier à tous ceux qui ont fait de cette édition une franche réussite : le service travaux, les assistants compostage, les agents du DNF, Eloïse Longueville et le personnel des deux écoles pour l'accompagnement des élèves et les photos.



10^e ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE :

Le 23 mars à Sainte-Ode Inscrivez-vous !

La 10^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 21, 22, 23 et 24 mars prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable !

Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

La Commune de Sainte-Ode s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.



Rendez-vous dès le 12 février 2024 sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 13 mars. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour les personnes ayant participé à une des éditions 2022-2023 et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée sera mise en place du 29 janvier au 11 février.

**Faites partie de ceux
qui agissent et
inscrivez-vous !**



VIE COMMUNALE

IDELUX

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION RECYCLE !



Basée sur votre adresse, elle vous donne uniquement les infos qui vous concernent. Autre avantage, vous n'oublierez plus de sortir vos déchets grâce aux notifications de rappel.

Vous y trouverez aussi les infos utiles sur votre recyparc préféré, la localisation des bulles à verre les plus proches et un rappel des consignes de tri.

Cerise sur le gâteau : vous pouvez être directement informé par notification de cas particuliers : fermeture exceptionnelle de votre recyparc pour incidents ou travaux, grèves, conditions hivernales empêchant la collecte...

Un dernier conseil : certains GSM bloquent les mises à jour des applications. Si c'est le cas de votre appareil, n'hésitez pas à ouvrir régulièrement le Google Play et l'App Store pour activer les mises à jour de l'app' « Recycle ! ».

L'application « Recycle ! » pour GSM est disponible gratuitement via Google Play et l'App Store.

NOUVEAUX HORAIRES

Comme vous l'avez peut-être remarqué via votre calendrier de collectes 2024, la fréquence de ramassage des duo-bacs a changé quelque peu depuis le 1er janvier 2024.

En hiver, il ne sera collecté que tous les 15 jours. En revanche, du 1er juin au 30 septembre, les collectes hebdomadaires reprennent normalement.

Ce nouveau système peut être contraignant pour certaines familles. Néanmoins, sa mise en place a pour but de réduire les coûts et ainsi permettre de ne pas augmenter le prix des taxes sur les immondices en 2024.

Autre changement, votre recyparc (Barrière-Hinck) dispose du même horaire pour toute l'année => du mardi au vendredi de 10h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h. Cependant, il sera fermé tous les dimanches et lundis (+ jours fériés repris dans votre calendrier Idelux).

Nous vous invitons à télécharger l'application RECYCLE sur votre téléphone.

Vous y trouverez toutes les dates de collectes (avec possibilité de mettre des rappels), les horaires des recyparcs et les consignes de tri propres à chaque type de déchet ! Un moyen simple d'avoir toute les informations à portée de main !



Nouveau !

Téléchargez Recycle !

Pour connaître les dates de vos prochaines collectes de déchets, où se trouvent les bulles à verre, les parcs à conteneurs les plus proches, quand sortir les papiers -cartons et PMC, où ramener les piles usagées... Vous avez toutes les réponses en poche, grâce à Recycle !

Download on the App Store | GET IT ON Google play

inbw

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

En collaboration avec tabat et Recupel **Fostplus**





RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants sur notre commune a lieu deux fois par an. Ces ramassages se font sur inscription uniquement.

La première période d'inscription s'étend du 1er au 15 mars 2024 et se fait par téléphone au 061/21.04.41 ou par mail via margaux.janssens@sainte-ode.be. La date du ramassage vous sera communiquée lors de votre inscription.

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duo-bac.

SONT ACCEPTÉS VIA CETTE COLLECTE (maximum 2m³ / ménage) :

- Déchets électroniques de grande taille (four, frigo, télévision, machine à laver, ...)
- Encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, ...)
- Encombrants en bois (palette, meuble, ...)
- Encombrants en plastique rigide (toboggan, bac à sable, bassine, ...)
- Encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue, ...)
- Enroulables (tuyau d'arrosage, corde, ...)
- Matelas

SONT REFUSÉS VIA CETTE COLLECTE :

- Pneus, déchets de construction, déchets dangereux et toxiques, déchets verts => à apporter au recyparc
- Chaussures, vêtements (en bon état) => à apporter aux bulles à vêtements
- Papiers/cartons => Collecte spécifique tous les deux mois



SÉCURITÉ

LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

Plusieurs défibrillateurs sont localisés sur la Commune de Sainte-Ode. Certains sont situés à l'intérieur, mais la plupart à l'extérieur (donc disponibles à tout moment). Si vous devez en utiliser un, informez toujours le responsable par la suite car le défibrillateur devra être révisé. Des vies sont en jeu !

LES DÉFIBRILLATEURS EXTERNES :

- Crèche l'Ode aux câlins, rue Fontenal n°18
- Extra-scolaire, rue des vieilles Ecoles n°11
- Salle du Tennis de table, rue de la Gare n°7A
- Ecole de Rechrival, rue Saint-Martin n°6
- Ecole de Sprimont, rue Barrière-Hinck n°2
- Ecole de Tillet, rue de la Croisette n°5
- Ecole de Lavacherie, rue de la Bonne Dame n°4
- Salle Les Jonquilles - Houmont, rue Arc-en-Ciel n°35
- Salle du foot à Tillet, rue de la Pierre du gayet n°25

IL EXISTE ÉGALEMENT

3 DÉFIBRILLATEURS INTERNES :

- Salle la Corteille, rue de le jardin n°11 (accessible lors de l'utilisation de la salle)
- Centre Croix-Rouge, Le Celly n°2 (accessible à tout moment)
- Autosécurité, Barrière Hinck n°3 (accessible pendant les heures d'ouverture)

Si vous souhaitez trouver à tout moment les défibrillateurs les plus proches de vous, téléchargez l'application Staying Alive : www.stayingalive.org



VIE COMMUNALE

NOCES

NOCES DE PALISSANDRE

En cette fin d'année 2023, deux couples qui fêtaient leurs noces de Palissandre (65 ans de mariage) au cours de l'année ont été mis à l'honneur par la commune.

A cette occasion, le Collège communal s'est rendu à Lavacherie chez les époux Alfred LUTGEN et Yvonne Lefèbvre qui se sont unis à Lavacherie le 23-07-1958 ainsi que chez les époux André BOURGEOIS et Claudine Boyv à Sprimont qui se sont unis à Uccle le 23-04-1958.

A cette occasion, le Bourgmestre leur a remis une magnifique médaille souvenir à l'effigie de nos souverains ainsi qu'un courrier de félicitations que le Palais lui avait demandé de leur transmettre.

Après avoir fleuri les épouses, c'est en partageant les bulles de circonstance que les édiles ont pu converser à bâtons rompus avec les heureux jubilaires.

Ceux-ci, toujours en pleine forme, ont pu retracer leur magnifique parcours de vie et raconter les différentes et parfois croustillantes anecdotes qui l'ont émaillé.

A voir leur énergie et leur positivisme, nul doute que le rendez-vous dans 5 ans pour fêter leurs Noces de Platine peut déjà être noté à l'agenda !



VOTRE COMMUNE



SERVICE À LA LOUPE

SERVICE ADMINISTRATIF TRAVAUX - SIPP

Laurent RASKIN

061/210 451

laurent.raskin@sainte-ode.be

Voici une nouvelle présentation d'un service de l'administration communale.

Bonne lecture !



La Commune vous présente Laurent, l'expert du service administratif travaux et Service Interne de Prévention et Protection au travail. Après 19 ans d'expérience dans le secteur privé, il a souhaité se lancer un nouveau défi et changer d'horizon en choisissant l'administration communale de Sainte-Ode. Défi réussi comme vous allez le constater dans cet article !

Laurent a donc rejoint l'équipe en mars 2022.

En tant que responsable de la gestion administrative du service travaux - environnement, Laurent assure plusieurs missions dont les principales sont :

- l'accueil et informations aux citoyens,
- la gestion administrative liée au service travaux,
- la gestion de la prévention et de la protection au travail,
- la gestion et le suivi des dossiers environnement,
- le suivi administratif du patrimoine communal.

Administratif service travaux

Les membres de l'équipe du service travaux œuvrent sur le terrain. Néanmoins, bon nombre de tâches administratives sont étroitement liées aux travaux effectués, et ce afin de garantir le respect des procédures et la bonne réalisation de ceux-ci. La rédaction et le suivi des courriers, des projets de décisions du Collège et Conseil communal, des rapports, des appels à projets, ... Laurent œuvre au bon déroulement de ces missions.

En tant que SIPP, Laurent est chargé de la mise en place de la politique de prévention et protection du travail.

Cela consiste en une multitude d'actions :

L'élaboration et le suivi des plans quinquennaux et annuels, le secrétariat du CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail), la préparation et le suivi des visites des lieux de travail, l'organisation des contrôles médicaux et campagnes de santé/sécurité diverses tels que la vaccination, les premiers secours, la lutte contre l'incendie, la gestion des DEA (Défibrillateurs Externes Automatiques), ...
Bon à savoir : pour les localiser sur notre territoire, lisez l'article présent dans ce bulletin.

Dans le cadre du volet environnement

La semaine de l'Arbre, le ramassage de printemps BeWaPP, le projet BiodiverCité 2022, ... la gestion et le suivi de ces dossiers font partie intégrante des fonctions que Laurent mène à bien. Retrouvez d'ailleurs dans ce bulletin les articles complets relatifs à ces sujets environnementaux qui concernent tous les citoyens !

Passez-vous souvent à côté des panneaux placés le long de nos voiries, incitant à ne plus jeter vos déchets dans la nature ? Il s'agit également d'un projet finalisé par Laurent dans le cadre du PLP (plan local de propreté) !

Mais l'environnement, c'est aussi :

- le suivi des signalements Fix My Street,
- la gestion des nuisibles et du bien-être animal,
- le suivi administratif des cours d'eau, ...

Il est la personne relais entre l'administration et Idelux dans le cadre de l'épuration, mais également dans le cadre de la collecte des immondices, en étroite collaboration avec le service taxe.

Mais encore...

Dans le cadre de ses missions relatives à la gestion du patrimoine communal, voici une liste succincte des interventions que Laurent effectue.

Au niveau des bâtiments communaux : suivi des normes de sécurité, index et PEB ; suivi administratif des travaux en collaboration avec le responsable du service travaux ; participation aux différentes réunions de coordination, ... Il est aussi le gardien des clefs et accès !

Au niveau des voiries communales, chemins, réseaux électriques et impétrants : gestion des demandes Powalco, états des lieux, suivi en collaboration avec ORES de l'éclairage public, contacts avec ORES, Proximus, Voo, ... ; suivi administratif des travaux en collaboration avec le responsable du service travaux ; participation aux réunions de coordination.

Et les véhicules et engins communaux ?

Laurent assure également la gestion des contrôles techniques et les procédures de vente et des achats.

Et finalement, l'élaboration et le suivi des appels à projets éventuels et le suivi des dossiers subventionnés sont évidemment de son ressort.

Vous constatez donc que Laurent est un atout précieux pour l'administration. Son expertise et son dévouement font de lui un partenaire inestimable pour tous les citoyens.



Citation qui lui va bien :

« Les vrais héros ne portent pas de cape, mais ils se distinguent par leur force tranquille et leurs valeurs humaines. »

Auteur inconnu



BON À SAVOIR

N'hésitez pas à solliciter l'aide de Laurent si vous avez des questions ou des préoccupations concernant les projets de travaux, le bien-être animal, la biodiversité, l'environnement ou tout autre sujet lié à sa fonction. Il est toujours prêt à vous écouter et à trouver des solutions adaptées à vos besoins.

SERVICES EXTERIEURS

ADL

MARCHÉ FERMIER DES 3 COMMUNES

Le marché fermier des 3 communes est organisé chaque premier vendredi du mois à Tenneville (salle « Le Foyer » - en-dessous de l'église) de 17h00 à 20h00. Une dizaine de producteurs locaux s'y retrouvent afin de proposer leurs produits à la vente.

Dates des prochains marchés :
01/03 - 05/04 - 03/05 - 07/06

Marché Fermier des 3 Communes
Tenneville - Bertogne - Sainte-Ode

Tenneville
Salle "Le Foyer"
Sous l'église

17h - 20h

En 2024

2 FÉVRIER	6 SEPTEMBRE
1ER MARS	4 OCTOBRE
5 AVRIL	1ER NOVEMBRE
3 MAI	6 DÉCEMBRE
7 JUIN	

Le Terroir pour Tous

BAR ET PETITE RESTAURATION

Marché Fermier des 3 Communes

ADL AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

action
job étudiant

BASTOGNE
MERCREDI 6 MARS

HÔTEL DE VILLE
Rue du Vivier, 58 - 6600 Bastogne

Entrée libre de 13h à 16h

- Infos sur la législation
- Ateliers CV
- Simulations d'entretien d'embauche
- Offres de job exclusives

Toutes les informations sur le site :
www.actionjob.inforjeunes.be/bastogne



Editeur responsable : Yannick BOELEN - Infor Jeunes Luxembourg - Rue des Fauvours 17 - 1000 ARLON

ACTION JOB ÉTUDIANT

Bastogne - mercredi 6 mars 2024

Organisée par Infor Jeunes, en collaboration avec l'ADL, la campagne « Action Job Étudiant » permet aux jeunes âgés de 15 à 22 ans de bénéficier de l'aide de personnes compétentes, qui l'aideront à écrire un CV et une lettre de motivation et pourront lui donner tous les conseils utiles pour postuler le mieux possible pour un job étudiant. Les jeunes pourront aussi se renseigner sur la législation qui entoure le job étudiant, afin de ne pas risquer de perdre les allocations familiales, par exemple. Mais surtout, plusieurs agences Intérim et offres d'emploi seront directement disponibles sur place !

Convaincu(e) ? Rejoins-nous le mercredi 6 mars 2024 à l'Hôtel de Ville de Bastogne, entre 13h00 et 16h00.

Un courrier personnel reprenant toutes les informations utiles sera envoyé aux jeunes âgés entre 15 et 18 ans. Plus d'infos au 061/21.04.47 - adl@sainte-ode.be



BEAU SUCCÈS POUR LE GRAND CONCOURS DE FIN D'ANNÉE DES COMMERÇANTS DE TENNEVILLE, SAINTE-ODE ET BERTOGNE.

Du 15 décembre au 5 janvier, vous avez été près de 300 à partir à la chasse aux cachets chez les commerçants de Tenneville, Sainte-Ode, Bertogne afin de compléter votre carte de fidélité et ainsi, tenter votre chance de remporter des chèques commerces. Au total, 745 € de chèques commerces étaient mis en jeu. Le tirage au sort a eu lieu le 9 janvier et nous a révélé les heureux gagnants :

- *Françoise Hartman de Lavacherie, Mario Di Leva de Journal et Marc Leduc de Tenneville gagnent tous les trois 15 € de chèques commerces.*
- *Elisabeth Lecoq de Sainte-Ode, Laurence Martin d'Amberloup et Jacques Simal de Lavacherie repartent chacun avec 50 € de chèques commerces.*
- *Guy Jacques de Lavacherie, Paula Corbelle de Laneuville-au-Bois et Yvon Picard de Tenneville, empochent chacun la somme de 100 € de chèques commerces.*

Enfin, le gros lot de 250 € de chèques commerces a été remporté par Aurélie Mombaers de Journal.

Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants et aux commerces pour leur enthousiasme pour cette action.



CHANGEZ VOS HABITUDES ET CONSOMMEZ DES PRODUITS LOCAUX !

Vous êtes de plus en plus nombreux à modifier vos habitudes de consommation et à privilégier les circuits-courts, les aliments de saisons et les « produits bien de chez nous ». Que ce soit lors des marchés du terroir, des marchés fermiers ou lors d'événements ponctuels, les achats de produits locaux connaissent un succès croissant.

Il est cependant possible, à Sainte-Ode, de consommer local toute l'année et de concrétiser définitivement vos envies de changements bénéfiques pour toute votre famille.

Grâce au Groupement d'Achat en Commun « GACœur de l'Ourthe », vous pouvez consommer toute l'année des produits frais, de saison, et cultivés ou préparés avec tout le savoir-faire de nos producteurs locaux.

Un GAC ? Qu'est-ce que c'est ?

Un « GAC » (Groupe d'Achat en Commun) est un groupe de personnes qui se mettent ensemble pour acheter leurs produits directement aux producteurs. En diminuant les intermédiaires, la consommation se fait plus respectueuse de l'environnement, est plus intéressante financièrement et plus solidaire car elle assure un meilleur revenu à l'agriculteur.

Pour commander, rien de plus simple ! Vous commandez les produits que vous souhaitez directement en ligne sur le site www.magasin.gacoeurdelourthe.be et vous récupérez votre commande à un moment précis à la salle de Roumont. Vous avez la possibilité de commander deux fois par mois et de récupérer vos commandes une fois le mardi soir et une autre fois le samedi matin.

Ce groupe, composé de citoyens soucieux d'une alimentation saine et de qualité, est ouvert à tous.

Les avantages de participer à un GAC

1/ LA QUALITÉ :

les produits acheminés sont issus d'une agriculture raisonnée, non intensive, la plus naturelle possible, respectueuse à la fois de l'environnement, des hommes, des animaux et de la terre. Ils ne devront pas obligatoirement être labellisés bio mais devront tendre vers ce mode d'agriculture.

2/ LA PROXIMITÉ ET LE CIRCUIT COURT :

afin de minimiser les transports et de soutenir l'économie locale, le groupe donne la priorité aux producteurs issus de Tenneville / Sainte-Ode / Bertogne. Cependant, afin d'avoir une variété dans les produits, le groupe a élargi sa recherche de producteurs aux communes limitrophes. Des produits saisonniers, occasionnels et/ou non locaux (huile d'olive, agrumes, riz, etc.) complètent la gamme des produits

disponibles. La seule condition à respecter est qu'il y ait le moins d'intermédiaires possibles.

3/ LA SOLIDARITÉ

ENVERS LES PRODUCTEURS :

via le GAC, le groupe souhaite soutenir les producteurs locaux, en particulier les petites structures, stimuler et intensifier les circuits courts, permettre une rémunération correcte du travail par un juste prix des produits tant pour le producteur que le consommateur.

4/ LA CONVIVIALITÉ :

le GAC doit permettre la création de lien social. Il sera ouvert à tous les consommateurs qui se rallient à ses valeurs. Il sera un lieu de partage et d'échange (partage de bonnes pratiques, échange et/ou don de productions privées, etc.). Un « banquet » des producteurs locaux est organisé chaque année et permet de renforcer les échanges entre gacoeurs et producteurs.

Retrouvez toutes les infos relatives

au GAC de l'Ourthe sur le site

www.info.gacoeurdelourthe.be ou

en contactant l'ADL au 061/21.04.47

N'hésitez plus et rejoignez-nous sans attendre !

SERVICES EXTERIEURS

ADL

CARTE DE FIDÉLITÉ DES COMMERCES LOCAUX

Depuis 2022, la carte de fréquentation du RECYPARC est devenue une carte de fréquentation des commerces locaux. Le Conseil communal de Sainte-Ode a décidé de collaborer avec l'Agence de Développement Local afin de mettre en place un dispositif de soutien aux commerces locaux tout en préservant l'avantage octroyé aux familles de Sainte-Ode sous la forme de 15 euros de chèques commerces.

Afin d'obtenir les 15 euros de chèques commerces offerts, il faudra fréquenter au minimum 6 commerces différents et obtenir 12 cachets sur la carte et ce, n'importe quand entre le 1er février 2024 et le 28 février 2025.

Les habitants de Sainte-Ode pourront déposer leur carte au service population de l'administration communale quand ils le désirent dès que leur carte est remplie et au plus tard le 28 février 2025. La prime est annuelle, il sera dès lors possible d'obtenir cet avantage de 15 euros chaque année.

Actuellement, 41 commerces de Sainte-Ode participent à l'action. Il s'agit des partenaires qui acceptent les chèques commerces.

La nouvelle carte de fidélité sera distribuée en toutes-boîtes début février 2024.



ALIMENTATION

BIOBOUCHKEIRSE (Viandes/Salaisons/charcuteries BIO)
0479/68.20.85

BOUCHERIE LIGOT (Boucherie/Charcuterie/Traiteur)
Place de l'Eglise 18 6680 Lavacherie
061/68.80.19 www.wallux.com/boucherie-claude-ligot-lavacherie

BRASSERIE DEMANEZ (Bière bio)
Rue Magerotte 26 6680 Magerotte - 061/21.95.74 -
www.demanez.be

FERME D'ORTI (Colis de viande de vache issue de l'élevage familial) 0492/63.03.26

FERME DU GEVRAY (Farines et pains)
Rue des Tombelles 1 6680 Sainte-Ode - 0472/45.08.12

FERME LUC-BOURGUIGNON (Colis de viande de vache issue de l'élevage familial) 0497/03.28.78

LA FERME D'ANTAN (Chèvrerie/Magasin de produits locaux)
Rue Magerotte 31 6680 Sainte-Ode - 0493/18.74.30 -
<http://lafermedantan.weebly.com/>

LE MARAIS D'ORTI (Maraîchage)
Rue des Trois Ponts 29 6680 Sainte-Ode - 0478/06.85.54

LES FROMAGES DU CORTI (Fromages à pâte dure au lait cru de vaches) Le Jardin 6680 Sainte-Ode - 0497/81.28.66 -
<https://www.facebook.com/les.fromages.du.corti>

MICHAËL PÂTISSIER (Boulangerie pâtisserie)
Rue de Bastogne 23 6680 Lavacherie - 061/68.82.02 -
www.michaelpatissier.be

PROXY DELHAIZE LAVACHERIE (Superette)
Rue d'Amberloup 18 6680 Lavacherie - 061/68.90.08 -
www.wallux.com/proxy-delhaize-lavacherie-sainte-ode

GACOEUR DE L'OURTHE (Groupement d'achats communs)
0474/43.43.05 - www.gacoeurdelourthe.be

S.I SAINTE-ODE (Odacieuse)
061/32.88.01 - www.sainte-ode-tourisme.be

W&V BOUCHERIE (Boucherie/Charcuterie/Traiteur)
Rue d'Amberloup 18 6680 Lavacherie - 061/68.90.39



BIEN-ÊTRE

AMÉLIE (Coiffure et ongles à domicile)
0497/67.85.83 - <https://www.facebook.com/ameliecoiffure00>

BULLE DE BIEN ÊTRE (Institut de beauté)
Rue de Hiémont 24 6680 Lavacherie - 0497/31.96.21 -
www.institutbulledebienetre.be

INSTITUT DE BEAUTÉ ZEN'O (Institut de beauté)
Rue d'Amberloup 16 6880 Lavacherie - 0479/33.75.45 -
www.lavacherie.info/zeno

INSTITUT LE VACHEMENT BELLE (Institut de beauté)
Rue de Sainte-Ode 18 6680 Lavacherie - 0472/71.46.40 -
<https://www.facebook.com/Institutlevachementbelle/>

L'ESSENTIEL COIFFURE (Hommes, dames et enfants)
Rue de la Vallée de l'Ourthe 71 6680 Amberloup - 0486/92.95.85 -
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057131873062>

SALON DE COIFFURE ANDRÉ JORIS (Hommes, dames et enfants)
Rue d'Orreux 22 6680 Orreux - 061/68.81.37

SALON DE COIFFURE EDELWEISS (Coiffure)
Rue d'Amberloup 16 6680 Lavacherie - 061/68.88.61 -
www.lavacherie.info/edelweiss

DÉCO-FLEURS-AMEUBLEMENT

A FLEURS DES RÊVES (Fleuriste)
Rue du Pont de Fosset 38 6680 Fosset - 061/53.41.78 -
www.afleurdesreves.be

ATELIER DU HADJA (Décoration et ameublement)
Rue du Hadja 8 6680 Herbaumont - 0473/45.95.76 -
www.atelierduhadja.be

LA GRANGE CONCEPT STORE (Fleuriste/Décoration/Vêtements)
Le Grand Rotheux 4 6680 Tillet - 061/21.65.31 -
www.lagrangconceptstore.be

PHARMACIE

PHARMACIE HUBERMONT (Pharmacie)
Rue de la Vallée de l'Ourthe 79 6680 Amberloup - 061/68.84.17

HORECA

CAMPING DE TONNY (Camping/Taverne/Petite restauration)
Rue des Rainettes 1 6680 Tonny - 061/68.82.85 -
www.campingtonny.be

CHEZ MADELEINE (Estaminet/Taverne)
Rue Magerotte 26 6680 Magerotte - 061/21.95.74 - www.demanez.be

DOMAINE DE WACHIROCK (Camping/Taverne/Restaurant/
Pêcherie) Wachirock 1 6680 Sainte-Ode - 061/68.81.31 -
www.wachirock.be

PÊCHERIE DES TROIS PONTS (Pêcherie/Taverne/Restaurant)
Rue des Trois Ponts 44 6680 Amberloup - 061/68.81.57 -
www.pecherietroisponts.be

.ADL

AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
LOCAL

Pierre-Yves FAÏS
061/21.04.47
adl@sainte-ode.be

DIVERS

ARDENNE EDITIONS (Cartes postales et posters
photographiques) Rue des Vieilles Ecoles 40 6680 Tonny -
0478/59.60.05 - www.ardenne-editions.be

BIG MAT JPB MAT (Matériaux de construction)
Rue de la Vallée de l'Ourthe 140 6680 Amberloup - 061/68.88.44 -
www.bigmat-jpb.be

LA BANDE À LOU (Services pour animaux)
0470/73.73.70 - www.la-bande-a-lou.odoo.com

LE TEMPS RETROUVÉ (Concerts de musique classique)
Rue du Hadja 1 6680 Sainte-Ode - 0498/83.65.19 -
<https://nicolasdeletaille.com/le-temps-retrouve>

LES EDITIONS MEMORY (Maison d'édition)
Rue des Tilleuls 6 6680 Tillet - 0494/50.32.67 -
www.editionsmemory.be

MA BOUTIQUE MAGIQUE (Produits Disney et dérivés/pop
culture) Voie du Tram 19 6680 Sainte-Ode - 0494/22.51.03 -
<https://maboutiquemagique.sumupstore.com/>

STUDIO FLEUR DE VUE (Michel Englebin - Photographe,
conception web) Rue des Vieilles Ecoles 40 6680 Tonny -
0478/59.60.05 - www.fleurdevue.eu

O DOUX RÊVES (Boucles d'oreilles et attrape-rêves)
Rue Arc-en-Ciel 79 6680 Sainte-Ode - 0496/92.40.42 -
<https://www.facebook.com/Odouxreves/>

OH MY DOG ! (Salon de toilettage canin)
Rue de Tahoufoy 3 6680 Herbaumont - 0498/16.10.33 -
<https://www.facebook.com/Oh-my-dog-Toilettage-Herbaumont-109941560841785/>

SPORTITEX (Textiles sportifs et personnalisés)
Rue de la Falize 18 6680 Tillet - 061/51.39.51 - www.sportitex.com

PROMOPUB BELGIQUE (Lettrages/Graphisme/Publicité/
Faire-part) Rue de la Falize 18 6680 Tillet - 0496/55.89.34 -
www.promopub.be

ADL/ASSOCIATION DES COMMERÇANTS (Vente de chèques
commerces) Rue des Trois Ponts 46 6680 Amberloup -
061/21.04.47 - www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

SERVICES EXTÉRIEURS

DIVERS

OBJECTIF MÉTIER

LA PROVINCE AIDE LES JEUNES À TROUVER LEUR VOIE

- « Tu fais quoi comme métier ? »
- « Je fais le métier qui me rend heureux »

L'opération « Objectif Métier » vise à sensibiliser les jeunes aux métiers et à l'esprit d'entreprendre en encourageant l'exploration d'une variété de métiers.

Différents événements auront lieu dans la province de février à avril 2024 :

1. CONFÉRENCE POUR LES PARENTS

« Aidez votre enfant à faire les bons choix pour son futur »

Le mardi 12 mars 2024 à 20h

Chambre de Commerce de Libramont –
Grand Rue 1 – 6800 Libramont

« Orientation de mes études dans une filière qualifiante, un choix réfléchi ! Des aprioris ? Parlons-en ! »

Conférence animée par Bruno Humbeeck - Psychopédagogue et auteur de nombreuses publications.

2. 7^e ÉDITION DU SALON OBJECTIF MÉTIER

Le vendredi 22 mars de 15h à 20h30

Halle aux foires de Libramont –
Place communale – 6800 Libramont

Viens découvrir des dizaines de métiers **via des démonstrations par des jeunes pour des jeunes et participe à des essais-métiers**. Ce salon a pour but de te sensibiliser à l'esprit d'entreprendre et de te donner des informations complètes, concrètes et utiles en matière d'orientation professionnelle et de formation.

Avant de participer aux démonstrations et animations lors du salon, tu peux déjà te familiariser avec différents métiers sur le site www.objectif-metier.be, qui propose une centaine de vidéos informatives sur les filières techniques et diverses thématiques liées à la formation en Province de Luxembourg. D'une durée de 3 minutes, ces vidéos présentent chaque métier à travers des exemples concrets, avec des témoignages d'élèves et de professeurs.

Organisé par La Province de Luxembourg, en partenariat avec le SIEP Libramont, l'Instance Bassin Enseignement qualifiant - Formation - Emploi du Luxembourg, le Forem Luxembourg, la CCILB, avec le soutien financier de Wallonie Entreprendre et de l'Union Européenne.

OM SALON **OBJECTIF MÉTIER** 7^{ÈME} ÉDITION
VEN. 22 | 03 | 24
HALLE AUX FOIRES | LIBRAMONT

DE 15H À 20H30
ENTRÉE GRATUITE

Pour ton futur métier
#OseTaPassion

Plus d'infos

PROVINCE DE LUXEMBOURG | M | L | U | E | WE Wallonie Entreprendre | SIEP | forem | CCILB | COTINEL

3. OPÉRATION INFO PROFESSIONS

- **Le jeudi 22 février 2024 à 19h**
Wex - Rue des 2 Provinces – 6900 Marche-en-Famenne
- **Le vendredi 22 mars 2024 à 18h**
(durant le salon Objectif Métier) – Halle aux foires de Libramont – Place communale – 6800 Libramont
- **Le mardi 16 avril 2024 à 19h**
Hall Polyvalent d'Arlon - Parc des Expositions 2 – 6700 Arlon

Tu te demandes ce qui se cache derrière certains métiers ? Quel job correspondrait le mieux à ta personnalité, tes atouts, tes compétences ... tes passions ? L'OIP est là pour t'aider et t'accompagner pour mieux cerner les possibilités qui s'offrent à toi via des centaines de témoignages de professionnels à ta disposition. Aie confiance en tes capacités, et rejoins-nous ! Tu as entre 15 et 18 ans et tu t'interroges sur ton avenir ? L'opération Info Professions est organisée pour toi ! Elle va t'éclairer sur les débouchés, et surtout sur le monde professionnel qui sera le tien après tes études.

L'Opération Info Professions est proposée par les Rotary Clubs d'Arlon, d'Attert, de Neufchâteau, de Bastogne, de Virton et de Marche.
<https://infoprofessions.be/> avec le soutien de la Province

DES PRIMES PLUS ATTRACTIVES POUR LES LOGEMENTS WALLONS



Le personnel des Guichets Énergie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

QUELQUES EXPLICATIONS AVEC LES GUICHETS ENERGIE WALLONIE

L'un des axes majeurs du Plan Air Climat Energie 2030 (PACE 2030) porte sur l'amélioration de la performance énergétique du bâti existant. Pour y parvenir, les primes régionales ont été revues à la hausse par le Gouvernement wallon. Entrée en vigueur de la réforme : le 1er juillet 2023.

1. La plupart des montants des primes de base ont été revus à la hausse. Tous les montants s'entendent maintenant en €/m² ou en €/appareil ;
2. Le plafond de subventionnement passe de 70% à 90% des postes éligibles ;
3. L'audit reste obligatoire pour les primes Habitation mais il devient non-contraignant (le candidat rénovateur est dorénavant libre d'effectuer les travaux dans l'ordre de son choix) ;
4. Le plafond de l'investissement permis pour certains travaux sans audit (hors travaux en toiture) passe de 3000 € HTVA à 6000 € TVAC ;
5. Ouverture des primes Habitation aux associations de copropriétaires ;
6. Des délais plus longs pour introduire ses demandes de prime (prime pour l'audit Logement et primes pour les travaux sans audit) ;
7. Harmonisation des exigences techniques ;
8. Prolongation de la prime « Appareil de chauffage / eau chaude sanitaire sans audit ».

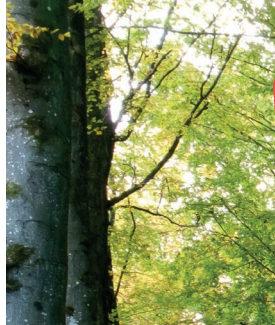
Cette réforme s'accompagne de nouvelles procédures et d'une période transitoire. Ce nouveau système est-il plus avantageux pour moi ? Que faut-il pour entrer dans les conditions de ce nouveau système ? ... Pour tous renseignements, contactez les Guichets Energie Wallonie.

LIBRAMONT

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
<http://energie.wallonie.be>

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES SUR RENDEZ-VOUS :

Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4ème jeudi (13h30-16h)
Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)



Vous êtes à l'aise avec les
OUTILS NUMÉRIQUES ?

Vous aimez donner du temps
pour AIDER LES AUTRES ?

devenez AIDANT NUMÉRIQUE !

Les Aidants Numériques sont des volontaires qui, au rythme de la personne, l'accompagnent INDIVIDUELLEMENT et GRATUITEMENT.

Ce ne sont pas des cours d'informatique. L'idée est d'accompagner les personnes éloignées du numérique dans les gestes les plus simples (déverrouiller son téléphone, créer une adresse mail, envoyer un SMS, etc.).

Les volontaires Aidants Numériques sont formés par Altéo et Enéo. Ils sont défrayés pour leurs kilomètres, au tarif légal en vigueur.



INFOS : ALTÉO LUXEMBOURG

Rue de la Moselle 7/9 - 6700 Arlon
063 211 848
du lundi au vendredi, de 9h à 16h
alteo.luxembourg@alteoasbl.be



DÉCOUVRIR LAVACHERIE

L'ASBL Découvrir Lavacherie a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le lundi 11 mars 2024 à 20h00 à la salle de la Cortelle à Lavacherie. La présence des citoyens de la commune est essentielle pour discuter des développements de l'année écoulée, partager nos réussites et aborder les défis à venir.

Ordre du jour préliminaire :

- Mot de bienvenue
- Rapport du président sur l'année écoulée
- Présentation et approbation des états financiers
- Présentation de la nouvelle vision
- Élection du conseil d'administration
- Discussion ouverte et questions des membres

Cette Assemblée Générale sera également l'occasion de présenter la nouvelle vision de l'association pour l'avenir et accueillir de nouveaux membres.

Service **gratuit** d'enlèvement de biens réutilisables à votre domicile. Nous intervenons dans les 10 jours !

NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78

Circuit court
Création d'emplois
Insertion socio-professionnelle

En partenariat avec (entre autres) : Terre, L'entrep'eau, DURECO

Zone de collecte :

Réutilisation en circuit court :
L'Entrep'eau Bastogne
Terre Factory Shopping
Neufchâteau
Trois-Ponts
Marche-en-Famenne

NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78

Grâce à vos dons, nous créons 20 emplois pour personnes en situation d'insertion socio-professionnelle.

* Nos magasins sont aussi des points d'apport volontaire





VIE ASSOCIATIVE

MJ CRAB Asbl

Vanessa et Virginie
MJ CRAB Asbl
Rue de Le Jardin 5B
6680 SAINTE-ODE
0496/54.76.62
www,mjcrab.be
crab@skynet.be



MAISON DES JEUNES CRAB

PLACE AUX JEUNES, À LA DÉCOUVERTE DES PROFESSIONS

Cette année, le 1er juin plus exactement, la MJ CRAB organise la deuxième édition de sa journée « découverte des métiers » à destination des jeunes de notre commune.

L'idée est de proposer aux jeunes, en questionnement sur leur orientation professionnelle et leurs futures études, la découverte de différentes professions.

Afin de proposer un large panel d'activités professionnelles, nous lançons un appel aux professionnels de tous secteurs et tous métiers pour accueillir pendant 2h des jeunes et leur présenter un aspect de leur métier. Passionné par votre métier? Envie de le partager? N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Merci d'avance.

NOËL SOLIDAIRE

« Tout cadeau qui est donné, même s'il est petit est en réalité formidable s'il est donné avec affection ».

La magie de Noël a encore opéré au CRAB, en ce mois de décembre, avec l'opération «Un cadeau pour tous sous le sapin». 3ème année, 3ème réussite pour ce projet.

En effet, c'est 127 cadeaux qui ont été distribués notamment aux enfants de La Ruche de Flamierge, aux ados de la Croix-rouge et aux résidents du Domaine de l'Ambra de Sainte-Ode. Et tout ça, grâce à vous ! Alors MERCI.

Merci pour vos petits cadeaux qui ont laissé une belle trace dans le cœur de chacun, qui ont offert un sourire ou décroché une larme de bonheur. Et si fin d'année 2024, nous relançons le défi une 4ème fois ?!

SPORT

Journées des ados
A partir de la 4^{ème} primaire
De 9h à 16h

23 février 2024 :

Tournoi à raquettes par équipe de 2 + CO

- Badminton
- Ping Pong
- Pickleball

30 € / par équipe de 2

Initiation au Pickleball de 9h à 9h30 pour tous
Course d'orientation outdoor (bois du ballet) l'après-midi

Récompense à la clé
Inscription via www.centresportiftenneville.be

24 février 2024 :

Découverte des sports moteur

- Moto
- Quad
- Trotinette électrique
- Paintball Indoor

32 €

Journées pour les maternelles

28 et 29 février 2024

30€

Psychomotricité / Sports ballons / Sports raquettes

Inscription via : www.centresportiftenneville.be

6-12 ANS

Multisport
1 MOIS = 1 SPORT

FÉVRIER :

POUL BALL / KIN BALL

POUL BALL : 2 équipes s'affrontent avec un gros ballon sur le terrain. En coopération, le but est de renverser un cube situé sur l'un des 2 socles.

KIN BALL : Un sport de coopération avec une énorme balle d'1,22m et dans lequel les frappes de balle, l'aspect tactique et technique, les glissements lors des réceptions défensives, la rapidité d'exécution et la vitesse de réaction sont les maîtres mots.

LES MARDIS 6, 13 ET 20 FÉVRIER

5 € la séance
15€ le mois

Infos et inscriptions via : www.centresportiftenneville.be

REPRISE COURSE À PIED

Au départ du Centre Sportif de Tenneville

Semaine du 4 mars 2024

Au départ d'Amberloup

Mardi : Florian Bastogne 18h30 Amberloup 2 à 7 km
Mardi : Maximilien Dabe 19h00 Amberloup 8 à 15 km

Test Final à Visé

Au départ de Tenneville

Jedi : Florian Bastogne 18h30 Tenneville 2 à 7 km
Jedi : Mickael Georis 18h30 Tenneville 8 à 15 km
Jedi : Raphaël Renard 18h30 Tenneville 15 km et +

Inscription via : www.centresportiftenneville.be

STAGE DES VACANCES DE DÉTENTE
DU 04 AU 08 MARS 2024

Centre Sportif

Groupes 1 (maternelle)
Les petits scientifiques + Psychomotricité
Journée dégustée le vendredi
Les enfants se rendront à la piscine 1x sur la semaine

70 €

Groupes 2 (1ère primaire à la 3ème)
Multisports / Nouveaux Sports / Découverte de l'escalade à Marche au club le Mousqueton
Les enfants se rendront à la piscine 1x sur la semaine

80 €

Groupes 3 (4ème primaire à 14 ans)
Fun sport / Paintball Indoor / Découverte de l'escalade à Marche au club le Mousqueton / Peace&Bloc
Les enfants se rendront à la piscine 1x sur la semaine

80 €

INSRIPTION VIA : WWW.CENTRESPORTIFTENNEVILLE.BE



OXFAM

LES ZINZINS DE L'APÉRO

Les Zinzins de l'apéro entrent en piste en 2024 pour l'Oxfam Trailwalker à Saint-Hubert ces 10 et 11 mai prochain, armés de détermination, d'humour, et bien sûr, de quelques compétences particulières.

Pour parcourir ces 100 kilomètres l'équipe se compose comme suit : Stéphanie et Claude, les pros de la marche, qui sont prêts à guider l'équipe à travers chaque kilomètre.

Max, le coureur infatigable, sera l'éclair ambulant pour accélérer le rythme quand

nécessaire. Et puis il y a Julie, l'âme passionnée du groupe, qui rêve déjà de La Diagonale des Fous tout en poussant l'équipe à dépasser ses limites.

Ils ne promettent pas de performances olympiques, mais avec vos dons, ils se rapprocheront du podium de la solidarité.

Pour parvenir à boucler ce défi caritatif, l'équipe a besoin de votre aide. Suivez-les sur leur page Facebook #les Zinzins de l'apéro pour suivre leurs aventures. Un souper aura lieu le 9 mars 2024 à



l'Ancienne Ecole de Lavacherie. Toutes les informations nécessaires suivront très prochainement.

#Stayconnected
#OxfamTrailwalker2024
#Leszinzinsdelapéro
#bonnecause

MUSIQUE

CONCERT

Dans l'intimité du Fenil aux mille divans, concert violoncelle et piano dans un répertoire radieux, chaleureux, rayonnant... Duo Deletaille Dayez - Le duo fête ses 25 ans !

Jean-Michel Dayez, piano & Nicolas Deletaille, violoncelle
L. van Beethoven : Sonate en la majeur op.69
R. Strauss : Sonate en Fa majeur

Quand ? le dimanche 18 février à 16h.
Comment réserver ? (réservation obligatoire vu le nombre limité de canapés)

Par email : nicolasdeletaille@yahoo.com

Entrée : 15 euros

Virement sur le compte de Nicolas Deletaille : BE38 7512 0809 7372 en indiquant en communication la date du concert et le nom des personnes que concerne la prévente ou par PayPal ou carte de crédit via la page "concerts" sur www.nicolasdeletaille.com/concerts

Tarif -12 ans : laissé à votre appréciation

"Pass 365" pour les Inconditionnels des Mille Divans :

Accès illimité à tous les concerts pendant 365 jours pour 250 euros. Ce pass constitue donc un abonnement mais aussi un soutien pour les projets les plus prestigieux.

Adresse : (Herbaimont) 1, rue du Hadja, 6680 Sainte-Ode

REA

Voici les dates des manifestations de **La Royale Emulation Ardennaise de Lavacherie**

LE SAMEDI 17 FÉVRIER 2024

Grand feu à 19h30

Organisation : Royale Emulation Ardennaise et CDJ Lavacherie

Contact : Anthony HERIN 0479/858865

LE DIMANCHE 17 MARS 2024

Concours de Couyon qui passe.

Les inscriptions à partir de 13h00 et 1er jeu à 15h00

Salle de L'Ancienne Ecole, Rue de Le Jardin 5, 6680 LAVACHERIE

Contact : Luc HERIN 0476/ 243726

LE DIMANCHE 21 AVRIL 2024

Concert de Printemps à 15h00

Royale Emulation Ardennaise et une société invitée en surprise. Salle de L'Ancienne Ecole, Rue de Le Jardin 5, 6680 LAVACHERIE

Contact : Luc HERIN 0476/ 243726



MAISON COMMUNALE

Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup • B-6680 Sainte-Ode
061/21.04.40 • fax : 061/68.89.62 • contact@sainte-ode.be



COORDONNÉES DU CONSEIL COMMUNAL



Bourgmestre

PIRARD Pierre (Commune Passion)

Rue d'Amberloup, 56 • 6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)
GSM : 0495/58.20.60 • Mail : pierre.pirard@sainte-ode.be

Affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens



1^{er} Echevin

THIRY Christophe

(Commune Passion)

Rue de Bastogne, 28
6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)
GSM : 0497/46.78.04

Mail : christophe.thiry@sainte-ode.be
Travaux, propreté publique, sécurité routière, cimetières, agriculture, forêt, bien-être animal



Conseillère communale

DESSÉ Marie (Commune Passion)

Le Jardin, 21 A
6680 SAINTE-ODE
GSM : 0474/49.73.21

Mail : marie.desse@sainte-ode.be



2^{ème} Echevin

MISSION Jean-Pol

(Commune Passion)

Rue des Forges, 43 -
6680 SAINTE-ODE (Tillet)
GSM : 0498/50.03.93

Mail : jean-pol.misson@sainte-ode.be
Urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, citoyenneté, sports, logement, seniors, patrimoine, cultes



Conseiller communal

ZABUS Loïc

(Commune Passion)

Rue Arc-en-Ciel, 64
6680 SAINTE-ODE (Houmont)
GSM : 0498/69.54.78

Mail : loic.zabus@sainte-ode.be



3^{ème} Echevine

POOS Catherine (Commune Passion)

Rue de la Chênaie, 6
6680 SAINTE-ODE (Sprimont)
GSM : 0496/60.16.33

Mail : catherine.poos@sainte-ode.be
Environnement, développement durable, tourisme, associations, jeunesse, Conseil communal des enfants, extrascolaire, emploi, gestion du bus communal, fêtes et cérémonies non patriotiques



Conseillère communale

NICKS-LEBAILLY Elisabeth

(Commune Passion)

Rue Magerotte, 43
6680 SAINTE-ODE (Magerotte)
GSM : 0473/44 51 41

Mail : Elisabeth.lebailly@sainte-ode.be



Présidente du C.P.A.S

HENROTTE Laurence

(Commune Passion)

Renuamont, 52 - 6680 SAINTE-ODE
GSM : 0498/94.01.41

Mail : laurence.henrotte@sainte-ode.be
Aide sociale, aides à domicile, aides énergétiques, initiative d'accueil, en charge au sein de Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé



Conseiller communal

MACOIR Johnny

(CAP 2030)

Rue d'Amberloup 54
6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)
GSM : 0495/38.24.05

Mail : johnny.macoir@sainte-ode.be



Présidente du Conseil

DUPLICY Andréa

(Commune Passion)

Acul, 16
6680 SAINTE-ODE
GSM : 0474/31.57.94

Mail : andrea.duplicy@sainte-ode.be



Conseiller communal

TANGHE Joël (CAP 2030)

Rue des Vieilles Ecoles 70
6680 SAINTE-ODE (Tonny)
GSM : 0496/61.56.97

Mail : joel.tanghe@sainte-ode.be

ACCUEIL / ÉTAT CIVIL /
POPULATION / ÉTRANGERS
/ SALLES COMMUNALES /
LOGEMENTS

Margaux JANSSENS

061/21.04.41
margaux.janssens@sainte-ode.be

Catherine LEMAIRE

061/21.04.45
catherine.lemaire@sainte-ode.be

Séverine JACOB

061/21.04.51
severine.jacob@sainte-ode.be

SERVICE FINANCES /
FACTURATION / SYNERGIES
COMMUNE-CPAS

Valérie BODELET

061/24.23.81
valerie.bodelet@sainte-ode.be

Martine MEUNIER

061/21.04.43
martine.meunier@sainte-ode.be

RECEVEUR REGIONAL

Anne BAUVAL
061/24.23.81
receveur@sainte-ode.be

SERVICE URBANISME / CADASTRE
/ CCATM / ARRETES DE POLICE

Audrey CARPENTIER

061/21.04.46
audrey.carpentier@sainte-ode.be

SERVICE RESSOURCES HUMAINES
/ COMMUNICATION

Catherine CHANTRAINE

061/21.04.49
catherine.chantraine@sainte-ode.be

SERVICE ENSEIGNEMENT**Eloïse LONGUEVILLE**

0495/91.46.81
eloise.longueville@sainte-ode.be
Stéphanie GODFROID,
actuellement absente

DIRECTION GENERALE**Charlotte LEDUC**

061/21.04.42
charlotte.leduc@sainte-ode.be

SERVICE TRAVAUX /
ENVIRONNEMENT / SIPP /
POWALCO

Laurent RASKIN

(Agent administratif)
061/21.04.51
laurent.raskin@sainte-ode.be

Vincent WERNER

(Responsable du service)
0479/93.42.19
vincent.werner@sainte-ode.be

CRECHE « L'ODE AUX CALINS »**Céline LAMBERT**

061/50.26.20
creche@commune-sainte-ode.be

BUS COMMUNAL**Jean-François MILICHE**

bus@sainte-ode.be

POLICE COMMUNALE**Samantha ANDRE**

Jacques MORETTE
061/68.80.11

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
LOCAL

Pierre-Yves FAÏS

061/21.04.47
adl@sainte-ode.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**Françoise BOZART**

0497/49.39.98
ale.stode@belgacom.net

ACCUEIL TEMPS LIBRE**Laure PONCELET**

0495/91.46.86
laure.poncelet@sainte-ode.be

Florence PIRON

061/28.72.82
florence.piron.atl@sainte-ode.be

PLAINES DE VACANCES**Isabelle SALENBIEN**

061/28.72.82
plaines@sainte-ode.be

PLAN DE COHESION SOCIALE**Aline MARBEHANT**

Tél. : 0477/87.76.35
pcs@sainte-ode.be

Rue des Trois Ponts, 46/A • 6680 SAINTE-ODE

Tél. : 061/21.04.50 • Fax : 061/21.04.59

**PRÉSIDENTE****HENROTTE Laurence**

Tél.: 0498/94.01.41
Email : laurence.henrotte@
cpassainteode.be

DIRECTEUR GÉNÉRAL**GAUDRON Romain**

Tél.: 061/21.04.48
Email : romain.gaudron@
cpassainteode.be

RECEVEUR RÉGIONAL**FASSIAU Geneviève**

E-mail : receveur.communal@
rendeux.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL**MARBEHANT Aline**

Tél.: 061/21.04.50
Email : aline.marbehant@
cpassainteode.be
Permanences tous les jeudis
de 9h00 à 11h30.

HAESSEN Fabienne

Tél.: 061/21.04.57
Email : fabienne.haesens@
cpassainteode.be
Permanences tous les mardis
de 9h00 à 11h30.

SERVICE MÉDIATION DE DETTES**PIROTTE Isabelle**

Tél.: 061/21.04.55
Email: isabelle.pirotte@
cpassainteode.be
Permanences tous les lundis
de 13h00 à 15h30.

SERVICE INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE /
PERMANENCE D'AIDE JURIDIQUE
/ GARANTIE LOCATIVE /
LOGEMENT DE TRANSIT ET
D'INSERTION

SOQUET Anthony

Tél.: 061/21.04.56
Email : anthony.soquet@
cpassainteode.be
Sur rendez-vous.

SERVICE REPAS / ALLOCATIONS
DE CHAUFFAGE / TITRES-
SERVICES / ENERGIE

RICHARD Claudine

Tél.: 061/21.04.58
Email : claudine.richard@
cpassainteode.be
Permanences tous les mardis
et jeudis de 9h à 11h30.

TAXI SOCIAL**LEJEUNE Amandine**

Tél.: 061/21.04.54
Email : amandine.lejeune@
cpassainteode.be
Permanences téléphoniques tous
les lundis, mardis et jeudis de
8h30 à 11h30.



FÉVRIER 2024

VENDREDI 16 FÉVRIER

Petits feux Houmontois organisés par le CDJ Houmont, allumage à 20h



VENDREDI 16 FÉVRIER

Grand feu à Amberloup

SAMEDI 17 FÉVRIER

Grand feu à Sprimont organisé par l'A.P.E.E.S., rendez-vous à 19h30, allumage à 20h



SAMEDI 17 FÉVRIER

Grand feu à Lavacherie organisé par le CDJ Lavacherie et la R.E.A.



MARS 2024

LUNDI 4 MARS

Gouter des aînés à Tillet organisé par les 3x20

SAMEDI 9 MARS

Cross des Jonquilles organisé par le TC Lavacherie

SAMEDI 16 MARS

Concours de couyon à Lavacherie organisé par le R.E.A.L.

SAMEDI 16 MARS

Grand feu à Magerotte organisé par le comité des Goélands, rendez-vous à 19h au moulin de Magerotte

SAMEDI 30 MARS

Grand feu à Tillet organisé par Les Gayets, allumage à 20h



DIMANCHE 31 MARS

Grand feu à Rechrival organisé par l'A.P.E.E.R.

AVRIL 2024

LUNDI 1^{er} AVRIL

Rando VTT « La Gaillarde » organisée par l'a.s.b.l. Sport pour tous



DIMANCHE 14 AVRIL

Marche ADEPS organisée par le centre Croix Rouge



JUIN 2024

DU 20 AU 24 JUIN

Kermesse de Tillet organisée par Les Gayets



MAISON COMMUNALE

Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup • 6680 Sainte-Ode
061/21.04.40 - fax : 061/68.89.62 • contact@sainte-ode.be

